

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Avant les débats parlementaires sur le plan financier

### Les délibérations préliminaires de Saint-Moritz indiquent que la thèse fédéraliste n'a aucune chance de l'emporter au Conseil national

Notre correspondant de Berne nous écrit :

La commission du Conseil national chargée d'examiner le plan financier qui doit fixer, pour vingt ans, le régime fiscal de la Confédération, a terminé ses travaux.

Elle a siégé à Saint-Moritz, ce qui ne l'a pas incitée d'ailleurs à considérer de très haut le problème posé.

Ce qu'on a appris de ses délibérations n'a guère surpris l'observateur politique. Le monde parlementaire se résigne à ne pas considérer comme nécessaire une véritable réforme des finances. Pour lui, les raisons techniques, les arguments opportunistes l'emportent sur les considérations de doctrine ; il accepte la centralisation fiscale comme le terme d'une évolution contre laquelle il serait vain maintenant de se défendre.

On pouvait prévoir un tel résultat rien qu'à voir la composition de la commission. Sur les 29 membres, il n'y en avait guère que deux dont on pouvait attendre une opposition de principe, soit MM. Chaudet et Perréard, tous deux radicaux, le premier vaudois, le second genevois. Des deux autres Romands, l'un, M. Graber, socialiste, est acquis avec tout son parti à l'idée de l'impôt fédéral direct ; l'autre, M. Bourgnonecht, catholique fribourgeois, est plus ou moins lié par la décision de la droite qui considère le projet du Conseil fédéral comme une base de discussion.

Voilà donc, pour M. Weber, un premier succès qui avait été refusé à M. Nobs, son prédécesseur : au cours de la session qui s'ouvre le 9 mars prochain, il ne court pas le risque de voir le plan financier essentiellement modifié.

Il est significatif de constater que les deux propositions tendant à ramener le débat sur le terrain politique, celle de M. Perréard, qui s'opposait à l'entrée en matière, celle de M. Chaudet, qui tendait à faire renvoyer le projet au Conseil fédéral pour nouvelle étude, n'ont recueilli que deux et trois voix. Dans ces conditions, on peut même se demander si elles seront reprises devant l'assemblée plénière.

Je ne voudrais certes pas en conclure que le grand argentier fédéral aura la partie facile. Le projet déclenche très certainement une longue controverse ; elle tiendra cependant beaucoup plus du marchandage que de la discussion d'idées. On chipotera sur des détails, sur des taux, sur la forme de tel ou tel impôt secondaire.

Sans doute, entendrons-nous une fois de plus de très belles déclarations sur la nécessité d'une politique de substantielles économies, mais, comme toujours, il n'en sortira que du vent, pour l'excellente raison qu'une telle politique est impensable sans une réforme fondamentale du régime financier. Et c'est précisément à quoi on n'a pas pu ou pas voulu se résoudre. Alors, il est inutile de réclamer la fin lorsqu'on repousse les moyens.

Ceux que les délibérations préliminaires de Saint-Moritz ont déçus se consolent peut-être à la pensée que les Chambres n'auront pas, en cette grave affaire, le dernier mot. Il s'agit de l'occurrence de dispositions qui modifient ou complètent la charte fondamentale, sur lesquelles, donc, le peuple et les cantons devront se prononcer.

Il est certes trop tôt pour préjuger le vote du souverain et nul ne peut contester qu'il dépendra dans une très large mesure d'une série de décisions de détail prises par les Chambres. Toutefois, il serait vain de penser que l'opposition à l'impôt fédéral direct a gardé, dans l'ensemble du pays, la force qu'elle avait autrefois. De plus en plus, on s'habitue à faire du pouvoir central à la fois le grand percepteur et le grand répartiteur. Et il faut dire — c'est même ce qu'il y a de plus déconcertant — que les cantons les tout premiers, et d'abord ceux-là qui se piquent le plus de fédéralisme, ont poussé la roue en réclamant sans cesse des parts et des ristournes plus fortes sur les recettes encaissées par la Confédération. Il y a là une inconscience qui, à la longue, porte ses fruits. On ne joue pas impunément avec l'autonomie des cantons pour de simples raisons de commodité ou pour des considérations de prestige bien mal placées.

G. P.

### Par suite d'excès de vitesse

## Déraillement du rapide Bari - Naples

21 tués et 70 blessés

BENEVENTO, 15 (Reuter). — Le train électrique direct Bari - Naples a déraillé dimanche matin dans un virage, peu avant l'entrée en gare de Benevento. Neuf wagons sont sortis des rails et un dixième s'est couché contre l'immeuble d'une usine électrique longeant la voie ferrée. D'après les dernières nouvelles, on compte 21 tués et plus de 70 blessés. La cause de l'accident serait due à la vitesse exagérée.

Le mécanicien a pris la fuite et est recherché par la police. La plupart des victimes sont des Italiens du Sud.

## Disparition d'un quadrimoteur dans le golfe du Mexique

Les 46 occupants de l'appareil auraient péri

LA NOUVELLE-ORLÉANS, 15 (A.F.P.). — Un DC-6 ayant 46 personnes à bord est en retard de plus de trois heures sur son horaire normal, annonce la Direction des terminus aériens de la Compagnie «National Airlines» à la Nouvelle-Orléans.

### Des radeaux auraient été aperçus...

LA NOUVELLE-ORLÉANS, 15 (A.F.P.). — Le service des garde-côtes annonce que trois radeaux ont été aperçus à environ 90 milles au sud-est de Mobile (Alabama) dans les parages que devait normalement survoler le DC-6 des «National Airlines» disparu depuis samedi avec 46 personnes à bord.

### ... et des signaux de détresse entendus

LA NOUVELLE-ORLÉANS, 15 (Reuter). — Alors que des bateaux et des avions s'efforcent de retrouver les traces de l'avion disparu dans le golfe du Mexique, plusieurs signaux de détresse ont été entendus à la Nouvelle-Orléans et dans d'autres bases côtières. Mais ces signaux sont devenus de plus en plus faibles et ont cessé complètement dimanche à midi.

L'appareil avait quitté Tampa (Floride) samedi, à destination de la Nouvelle-Orléans où il devait atterrir 2 heures plus tard. L'avion avait encore été signalé lorsqu'il se trouvait à 200 km. de la Nouvelle-Orléans. A bord se trouvent 41 passagers et 5 membres de l'équipage.

### Dans la région de Villars-Bretaye

## Des participants au concours de ski du 1<sup>er</sup> corps d'armée ensevelis par une avalanche

Malgré la promptitude des secours, deux hommes ont péri, mais le corps de l'un d'eux n'a pas encore été retrouvé

VILLARS-BRETAYE, 15. — Le commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée et de la brigade de montagne 10 communique :

Un grave accident s'est produit dimanche à 10 heures lors des concours de ski des troupes du 1<sup>er</sup> corps d'armée et de la brigade de montagne 10.

La fatalité a voulu qu'une avalanche descende de la Combe de Perche et submerge quelques hommes de pa-

trouilles concourantes. Les secours furent immédiatement organisés et tous les soldats furent libérés, sauf deux pour lesquels des sondages systématiques ont été entrepris au plus vite. Plus tard, un chien d'avalanche fut également amené de Lavey et participa aux recherches. Un avion venu de Sion parachuta du matériel de sauvetage.

Jusqu'à 18 heures, seul le corps du sergent Willy Rosset, de la compagnie de forteresse 1, à Vallorbe, marié, père de famille, né en 1905, fut retrouvé, malheureusement décédé.

Le téléphoniste Charles Zuchuat, de la compagnie de forteresse 1, à Bex, marié, père de famille, né en 1920, n'a pas encore pu être retrouvé. Les recherches reprendront lundi matin.

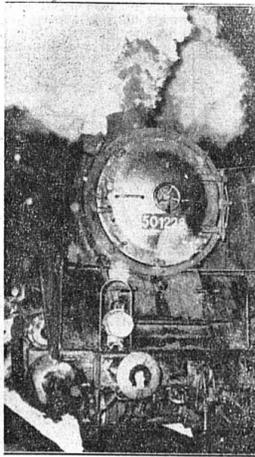
### Des détails sur l'accident

Notre correspondant de Lausanne nous télégraphie :

La patrouille du fusilier Thiébaud, de Châteaudoz, dont faisait partie le malheureux soldat Zuchuat, venait de rattraper dans la descente de Perche la patrouille de la deuxième victime, le sergent Rosset.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)

## LE PREMIER TRAIN EUROPÉEN DE CHARBON



Le marché commun européen pour le charbon, le minerai et la ferraille s'est ouvert mardi dernier. A cette occasion, le premier train européen de charbon a franchi sans aucune formalité douanière la frontière franco-allemande. A gauche : la locomotive. A droite : le mécanicien de ce convoi historique.



### Après le jugement de Bordeaux

## La population de l'Alsace continue d'observer une attitude de deuil

Les réjouissances du carnaval ont été supprimées

STRASBOURG, 16 (A.F.P.). — A la suite des condamnations prononcées par le tribunal militaire de Bordeaux à l'encontre des accusés alsaciens, la population de l'Alsace continue d'observer une attitude de deuil. Toutes les réjouissances prévues à l'occasion du Carnaval ont été annulées. Les édifices publics et les habitations arborent des drapeaux crépés de noir. Sur la route Mulhouse - Colmar, à l'entrée du village de Bollwiller, une grande inscription peinte à même la route dit notamment : «Libérez les Alsaciens. Notre patience est finie», tandis qu'à Guebwiller quelques drapeaux autonomistes rouge et blanc ont fait leur apparition.

### La réponse de M. Plevin au télégramme du député alsacien Pflimlin

STRASBOURG, 16 (A.F.P.). — Le ministre de la défense, M. René Plevin, a répondu au télégramme pressant que lui avait envoyé le député alsacien Pierre Pflimlin, ancien ministre.

M. Plevin avise M. Pflimlin, en accord avec le président du conseil, que le gouvernement acceptera la discussion d'urgence «d'une proposition de loi prévoyant des mesures d'amnistie en faveur des incorporés de force». Il fait appel à l'ancien ministre et à «tous les élus du département du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, pour faire comprendre à la population qu'ils représentent, combien il importe, à tous égards, que soient évitées toutes manifestations de nature à porter atteinte à l'ordre public et au respect des décisions de la justice».

### Grève des maires alsaciens

STRASBOURG, 15 (A.F.P.). — L'Association des maires du Bas-Rhin a décidé, pour protester contre le jugement rendu à Bordeaux à l'encontre des 13 accusés alsaciens, par le tribunal militaire dans l'affaire d'Oradour-sur-Glane, de demander à tous les maires du département d'observer une grève administrative tout en assurant le fonctionnement normal des services publics.

D'autre part, l'Association des maires du Haut-Rhin a décidé également une grève administrative dans toutes les communes du département dès le 15 février. En conséquence, les élections complémentaires fixées au dimanche 15 février ne seront pas organisées par les mairies.

Le comité général de l'Association, dans une résolution adoptée samedi après-midi, à l'unanimité demande en outre «la libération immédiate des 13 Français incorporés de force».

### Entre l'Italie et l'Egypte... à la barbe de l'Angleterre et de la France !

## Le dictateur Naguib invite M. Pacciardi, ministre de la défense nationale de la Péninsule

Notre correspondant de Rome nous écrit :

Pacciardi en Egypte ? Notre ministre de la défense sur les bords du Nil ? Les Italiens se frottaient les yeux en lisant la nouvelle de l'invitation du général Naguib. En vérité, l'Italie entretient avec l'Egypte de bons rapports, normaux, et relativement cordiaux, ce qui s'explique du fait que la colonie italienne en Egypte qui compte une centaine de mille âmes, n'est nullement négligeable étant donné son rôle et sa puissance économique. Certes, l'Egypte a soutenu la solution italienne proposée pour le règlement de l'indépendance libyque. Elle est, comme l'Italie, demeurée opposée à la manœuvre qui a finalement imposé au pays comme souverain le Senoussi, créature de Londres, et qui sans son aide ne pourrait probablement pas se maintenir. Mais enfin, c'est là de l'histoire.

### MENUS PROPOS

## Lanterneries

Quand les divines lumières de la civilisation commencèrent à répandre sur le monde une clarté diffuse, quand la nuit de l'ignorance se mit à pâlir, l'obscurcissement n'en était pas moins total, une fois le soleil couché, si la lune ne luisait pas. Dans ce cas-là, la seule lueur de son foyer indiquait sa demeure à l'homme perdu dans le noir, ou un brandon fixé à l'extérieur de la caverne, et que la pluie risquait d'éteindre.

Alors, l'ingénieur être humain conçut la lanterne pour protéger des intempéries son modeste lumignon. «Vente, grêle, gèle, ma flamme luit» : telle était la noble devise des lanterneries de cette époque lointaine.

Et comment était la première lanterne, croyez-vous ? Elle était faite, ne vous en déplaise, d'une vessie, et jusqu'au XVIII<sup>me</sup>, si j'en crois les textes savants, on a pris vessies pour faire lanternes. Aujourd'hui, on fait les lanternes de fer et de verre (de ver et de ferre, disent nos frères allemandiques), et on en fait même beaucoup. Nous avons, il faut l'avouer, une certaine tendance à la lanternomanie.

Oh, je ne nous le reproche pas, et il y a des précédents illustres, et anciens. Diogène, c'est bien connu, circulait en plein jour tous «pharos» allumés — c'est-à-dire une lanterne à la main — sous le prétexte, un peu grec, de chercher un homme. Mais enfin, pour illustrer que ce personnage ait été, il n'en était pas moins cynique, jusqu'à boire de l'eau claire au fond d'un tonneau, et à envoyer aux thermes un conquérant influent, qui ne demandait qu'à lui trouver une sinécure bien rétribuée, vacances payées, semaine anglaise, caisse de retraite et assurances.

Nous n'en sommes pas là, et nous savons éclairer nos lanternes. Le poste de police en avait une plus belle, jadis. «Elle ne luisoit comme les autres, mais me sembloit avoir les paillardes couleurs», dit Rabelais.

Depuis que l'éclairage est au néon, la lanterne a un regain de faveur. A la lanterne, le bon goût ! Vous en verrez (des lanternes, sinon toujours du bon goût) aux carrefours des vieilles rues, dans les corridors cossus, dans les hostelleries, et même servant de flacon à liqueur. Il arrive qu'elles soient agréables à voir. Mais il leur arrive aussi d'être disgracieuses. L'hôtel Du Peyron a été doté un beau soir de six grosses boîtes à lumière lourdes, courtaudes, soanelles et mornes. Trois d'entre elles semblent avoir déjà fait défection, et l'on attend que les autres suivent, jusqu'à extinction totale.

Mais il en surgit d'autres. Dans une belle façade ancienne, il en a paru deux pour flanquer une porte admirable. Ou plutôt, il en a paru une, ou plus exactement encore deux demi-lanternes pastes, fort solides, et bien encadrées dans le mur. Un ours rampant quatre fois répété, quatre fois forgé dans le fer les adorne gracieusement et rappelle l'agréable souvenir des biscômes de Noël. Sûrement l'inventeur de la première lanterne serait émerveillé s'il voyait ça. Mais nous auvons préféré la moindre lanterne vessianique.

OLIVÉ.

### Gros incendie dans le Tibet

Plusieurs lamas auraient péri

LA NOUVELLE-DELHI, 15 (A.F.P.). — Selon le correspondant à Kalimpong de l'Agence de presse indienne, un grave incendie s'est déclaré au monastère de Yangregar, à l'est de Lhassa, alors qu'on y célébrait le Nouvel-An tibétain. Plusieurs des 300 lamas — religieux bouddhistes — qui y étaient rassemblés ont péri.

D'autre part, le correspondant à Kalimpong du «Times of India» signale qu'au monastère de Chamdo, dans le Tibet oriental, un mur s'est écroulé, blessant de nombreux lamas.

## Dans l'attente de la grande marée Etat d'alerte sur le «front des digues» aux Pays-Bas

Fort heureusement, les prévisions météorologiques sont encourageantes

LA HAYE, 16 (A.F.P.). — Depuis dimanche à midi, tout est paré sur le «front des digues» aux Pays-Bas. Les troupes du génie néerlandaises, françaises et américaines occupent des

positions d'alerte qui seront maintenues jusqu'à nouvel ordre. Le temps a été fort beau dimanche, mais dans la soirée, quelques chutes de neige ont été enregistrées. Le vent

soufflant du nord-est est plutôt faible. Les prévisions météorologiques pour lundi sont nettement encourageantes. L'on ne prévoit pas de tempête. Cependant, les autorités civiles et militaires maintiennent et renforcent les mesures de sécurité dans les régions menacées par les eaux. Depuis dimanche matin déjà, des avions patrouillent sans arrêt le long du littoral néerlandais, prêts à signaler le moindre fait suspect. Vingt et un hélicoptères sont également prêts à intervenir dès le premier signal, en cas d'évacuation de la population encore menacée par la marée dans les provinces du sud-ouest du pays. Les moyens de télécommunication ont encore été considérablement renforcés, permettant ainsi aux autorités civiles et militaires de suivre de très près l'évolution de la situation.

### Les habitants d'une île évacués

LA HAYE, 16 (Reuter). — Les autorités, craignant que la haute marée de lundi ne fasse céder une des digues de fortune construites depuis les dernières inondations, ont fait évacuer dimanche les habitants de Zierikzee dans l'île de Schouven-Duiveland. Ceux-ci ont protesté et néanmoins, seules les personnes dont la présence est justifiée par un travail important ont pu rester.

Les soldats et les civils ont continué sans arrêt à obstruer les brèches et renforcer les digues.

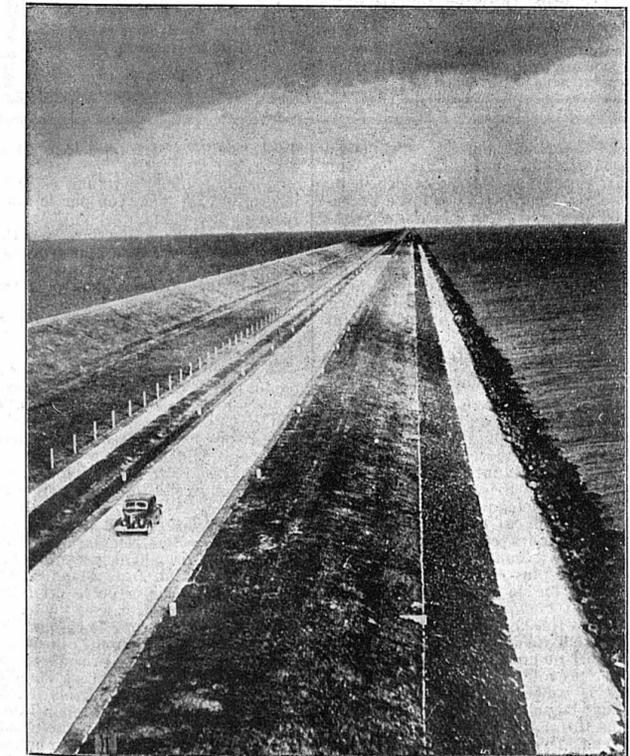
### De nouvelles inondations en Grande-Bretagne

LONDRES, 15 (A.F.P.). — Des terres cultivées ont été inondées, samedi soir, entre Birmingham et Reuilver (Kent), dans le sud de l'Angleterre, par la mer, qui a dépassé de 60 centimètres son niveau normal, à ce moment de la journée, et qui a élargi les brèches subsistant dans les digues.

Le vent soufflant avec violence, on craint qu'une grave inondation ne se produise lorsque la marée aura atteint son niveau maximum.

Des policiers, équipés de voitures-radio, patrouillent dans le secteur, prêts à toute éventualité.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)



C'est grâce aux digues que près de la moitié du territoire hollandais a pu être gagné sur la mer. Voici l'une de celles-ci, la digue du Zuyderzée, qui mesure 40 kilomètres d'une rive à l'autre.

**AVIS OFFICIELS**

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

*Bataillon des sapeurs-pompiers*

## RECRUTEMENT

Les citoyens nés entre le 31 décembre 1922 et le 1er janvier 1924, domiciliés sur le territoire communal de Neuchâtel, y compris Chaumont, désireux de servir dans le bataillon des sapeurs-pompiers, sont invités à se présenter, porteurs du livret de service militaire,

mardi 17 février 1953  
de 2000 à 2015  
à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil général.  
CONSEIL COMMUNAL.

**IMMEUBLES**

**VALANGIN**

À vendre maison de deux logements avec magasin de

**boulangerie pâtisserie tea-room et fabrication de spécialités**

Commerce très bien situé. Etude Ed. Bourquin, Gérances, Terreaux 9, Neuchâtel.

**DEM. A LOUER**

On cherche à louer à Saint-Blaise

**petit local**

pouvant servir d'atelier. Ecrire sous chiffres S. 2607 Y. à Publicitas, Neuchâtel.

**hôtel-café-restaurant**

entièrement rénové. Affaire de premier ordre. Rendement très intéressant.

Aux environs des Brenets, à vendre

**café-restaurant**

remis complètement à neuf. But de promenade et de sport connu. Convientrait très bien à personne ayant éventuellement occupation agricole. Prix de vente et chiffre d'affaires intéressants.

Tous renseignements par Agence romande immobilière B. de Chambrier, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

**CHAMBRES**

Belle chambre pour monsieur. Rue Breguet 4, rez-de-chaussée gauche, tél. 5 54 47.

**OFFRES D'EMPLOIS**

## FACTURISTE

habile dactylo, est cherchée pour remplacement d'un mois dès le 23 février.

Tél. 5 32 83 pendant les heures de bureau.

**Importante manufacture d'horlogerie**

DE LA PLACE DE BIENNE

engage tout de suite :

## HORLOGERS COMPLETS

pour le décottage, pièces simples et automatiques.

Faire offres avec copies de certificats sous chiffres A. 40078 U. à PUBLICITAS, BIENNE rue Dufour 17

## VENDEUSE

qualifiée, si possible au courant de la branche CHAUSSURES, est demandée. — Offres écrites à Chaussures La Rationnelle, Hôpital 11, Neuchâtel.

## PIVOTAGES

Une bonne rouleuse d'axes serait engagée tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à l'atelier Jacques Gaberel à Dombresson.

Nous offrons place stable à

## un mécanicien de précision

ayant plusieurs années de pratique, pour notre atelier de constructions de prototypes.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres ou peuvent se présenter au bureau du personnel de Pallard S. A., à Yverdon.

## Employé(e) de bureau

doué(e) d'initiative est demandé(e). (Éventuellement à la demi-journée.)

Offres avec références à RENÉ HILDEBRAND, L'Union Assurances, 13 faubourg de la Gare, Neuchâtel. Tél. 5 44 63.

## RÉGLEUSES BREGUET

pour mouvements grandeur 10 1/2" sont demandées. On sortirait éventuellement travail à domicile. Bonnes régleuses « plat » seraient mises au courant.

Faire offres à la Manufacture des Montres Rolex, Aegler S. A. 82, chemin du Haut, Bienné

## Mécanicien outilleur

serait engagé tout de suite.

Faire offres avec prétentions de salaire à WERMELLE & Co., Saint-Aubin (Neuchâtel).

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, ENGAGERAIT tout de suite ou pour date à convenir,

## employée de bureau

précise, connaissant la sténo-dactylographie, et au courant des différents travaux de bureau.

Faire offres sous chiffres P. 10164 N., à PUBLICITAS S. A., LA CHAUX-DE-FONDS.

Importante fabrique de cadrans métal demande

## graveur-dessinateur

de première force, pour son Département d'études et créations de nouveautés.

Faire offres sous chiffres P. 2579 K. à Publicitas, LA CHAUX-DE-FONDS.

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon engagerait

## quelques ouvrières

qui seraient formées sur les différentes parties de l'ébauche.

Faire offres par écrit ou se présenter au Bureau administratif de l'entreprise.

Nous engageons pour entrée immédiate

## mécanicien qualifié

Faire offres détaillées avec prétentions sous chiffres MA 792 au bureau de la Feuille d'avis.

## STÉNO - DACTYLO

est demandé par un commerce de gros de la ville. Place stable.

ENTRÉE : 1er AVRIL 1953

Faire offres manuscrites avec prétention de salaire et photographie. Ecrire sous chiffres E. B. 806 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée immédiate ou à convenir jeune

## employée de bureau

intelligente, consciencieuse, sachant bien calculer et connaissant la dactylographie. — Faire offres manuscrites avec références, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. 1806 N., à Publicitas, Neuchâtel.

## TRAVAUX DE CONTRÔLE

faciles, mais précis

seraient confiés pendant un à deux mois à monsieur ou dame de confiance, sachant écrire à la machine. Convientrait à retraités.

Faire offres rapides sous chiffres B. M. 841 au bureau de la Feuille d'avis, en indiquant emplois précédents.

jeune garçon robuste, consciencieux, serait engagé par fabrique comme aide - magasinier - expéditeur. — Faire offres manuscrites sous chiffres M. I. 811 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons demotelle comme

## sommelière

présentant bien, parlant français et allemand, ainsi qu'une

## jeune fille

pour aider à la cuisine et au ménage. Prière de faire offres avec photographie au restaurant de la Gare, le Locle.

Je cherche pour tout de suite bon

## domestique de campagne

sachant bien traire. — S'adresser à Lucien Sandoz, Saint-Martin, tél. 7 17 68.

Bureau, ouest de la ville, cherche dactylo pour comptabilité - facturation disposant de la demi-journée. Préférence serait donnée à personne bilingue. Samedi libre.

Faire offres manuscrites avec photographie sous chiffres VI 790 au bureau de la Feuille d'avis.

Augmentez votre gain pendant votre temps libre, jusqu'à

## Fr. 100.-

par mois

par une occupation accessoire. Ecrivez sans engagement à SOG, Rozon 5, Genève.

On cherche pour garçon hors des écoles, place de

## garçon-livreur

pour le 1er mai, où il aurait la possibilité d'apprendre le français. — Adresser offres à Mme Iseli, Zollhofen/Berne, Flurweg 9.

On cherche pour femme de ménage

## cherche heures et journées

Offres écrites sous chiffres H. M. 840 au bureau de la Feuille d'avis.

DOCTEUR

## R. Lenggenhager

spécialiste F. M. H. maïadies de la peau et des voies urinaires

## DE RETOUR

## A VENDRE

**BEAU CHOIX DE CHANDELIERES**

Argent et métal argenté

*P. Matthey*

Orfèvrerie Horlogerie Bijouterie Seyon 5

A vendre superbe

## manteau

brun-roux, haute couture, garni d'astrakan, magnifiquement. Taille 42-44. Valeur Fr. 500.—, cédé Fr. 200.—. Tél. 5 56 76.

Tous les lundis dès 16 h.

## BOUDIN FRAIS à la crème

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Leuenberger

Trésor - Tél. 5 21 20

Livraisons à domicile

BELLE OCCASION

« Opel-Olympia »

6,50 CV, moteur neuf, ainsi que batterie et suspension, voiture de confiance. Echange éventuel avec sidecar 500 ou 650. Se renseigner au tél. 5 71 45.

41° Fr. 8.80

le litre, verre à rendre

## MARIANI

VINS ET LIQUEURS

Seyon 23 - Tél. 5 14 62

A vendre une

## commode

longueur 110 cm., hauteur 95 cm. Tél. 5 52 16.

Les plus justes prix

## TAPIS BENOIT

Mallefer 20

Tél. 5 34 69

A l'étage

**PAS DE SOUCIS**

**NOUS SOMMES LÀ**

Stoppage artistique

Stoppage invisible sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures

**Mme LEIBUNDGUT**

Temple-Neuf 22 (Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78

Expéditions à l'étranger

**AUTO ÉCOLE**

**André Wessner**

Autorisé par l'Etat

Liserons 9 - Neuchâtel

Tél. 5 46 89

Enseignement théorique et pratique

**Vélos**

Une maison sérieuse

Pour l'entretien de vos bicyclettes

Vente - Achat - Réparations

## G. CORDEY

Face Pury 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

**CARRELAGES MAÇONNERIE**

**BÉTON ARMÉ**

Travaux neufs - Réparations

## F. INDUNI et FILS

Parcs 5 et 101 Tél. 5 20 71

## ACTIVIA

CONSTRUCTION A FORFAIT

Le spécialiste de la radio

Radio *Melody*

L'Opérette Flandres 2 Neuchâtel

Réparation - Location - Vente

Echange de tout appareil

Se rend régulièrement dans votre région

## APPRENTISSAGES

Entreprise de Neuchâtel engagerait pour le 15 avril, ou pour une date à convenir, une

## apprentie de bureau

Faire offres écrites détaillées sous chiffres Z. B. 842 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerce de gros de Neuchâtel engagerait, pour le 15 avril ou pour date à convenir, un

## apprenti de bureau

jeune homme intelligent sortant des écoles secondaires. Faire offres manuscrites sous chiffres BW 805 au Bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour le printemps un

## APPRENTI DE COMMERCE

intelligent, ayant terminé ses écoles secondaires. Faire offres à Elexa S. A., ruelle Dublé 1, Neuchâtel.

Engageons pour le printemps

## apprenti de bureau

LA BÉROCHE S. A.

Fabrique de décolletage CHEZ-LE-BART (Neuchâtel)

Nous cherchons une place

## d'apprentie coiffeuse

si possible nourrie et logée chez l'employeur; date d'entrée à convenir. Adresser offres sous chiffres Y. A. 838 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous offrons

## Fr. 1100.-

pour la pièce d'or suisse de 100 fr. Bijouterie Favre, place du Marché.

Nous achetons au plus haut prix

## CHIFFONS

blancs et couleurs

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel 6, rue du Concert, 1er étage

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an . . . . . Fr. 4200.-

6 mois . . . . . Fr. 2200.-

3 » . . . . . Fr. 1200.-

Domicile de souscription: M. Pierre Chachuat, 6, rue Rabelais Lyon 3me

Compte de chèques postaux: 2888/64

## REMERCIEMENTS

Madame Jeanne FAVRE-DUBOIS, Monsieur et Madame FAVRE-AMEZ-DROZ, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment leurs sincères remerciements.

Un merci tout spécial pour les soins dont a été entouré notre cher disparu ainsi que pour les nombreux envois de fleurs.

Colombier, le 13 février 1953.

Monsieur Jules SCHWANDER et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et les prient de recevoir ici toute leur gratitude.

Les Fabriques, Cortalloid.

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## LA TULIPE NOIRE

par ALEXANDRE DUMAS

On lui objecta que si M. de Witt avait agi de la sorte, il eût joint au paquet, en cas d'accident, un certificat constatant que son filleul était complètement étranger à cette correspondance, ou bien, pendant son procès, lui eût écrit quelque lettre qui pût servir à sa justification.

Cornélius répondit que sans doute son parrain n'avait point pensé que son dépôt eût entraîné aucun danger, caché comme il l'était dans une armoire qui était regardée comme aussi sacrée que l'arche pour toute la maison van Baerle; que par conséquent il avait jugé le certificat inutile; que, quant à une lettre, il avait quelque souvenir qu'un moment avant son arrestation, et comme il était absorbé dans la contemplation d'un oignon des plus rares, le serviteur de M. Jean de Witt était entré dans son séchoir et lui avait remis un papier; mais que de tout cela il ne lui était resté qu'un souvenir pareil à celui qu'on a d'une vision; que le serviteur avait disparu, et quant au papier, peut-être le trouverait-on si on le cherchait bien,

Quant à Craeke, il était impossible de le retrouver, attendu qu'il avait quitté la Hollande.

Quant au papier, il était si peu probable qu'on le retrouverait, qu'on ne se donna pas la peine de le chercher.

Cornélius lui-même n'insista pas beaucoup sur ce point, puisque, en supposant que ce papier se retrouvât, il pouvait n'avoir aucun rapport avec la correspondance qui faisait le corps du délit.

Les juges voulurent avoir l'air de pousser Cornélius à se défendre mieux qu'il ne le faisait; ils usèrent vis-à-vis de lui de cette bénigne patience qui dénote soit un magistrat intéressé par l'accusé, soit un vainqueur qui a terrassé son adversaire, et qui, étant complètement maître de lui, n'a pas besoin de l'opprimer pour le perdre.

Cornélius n'accepta point cette hypocrite protection, et dans une dernière réponse qu'il fit avec la noblesse d'un martyr et le calme d'un just :

— Vous me demandez, messieurs, dit-il, des choses auxquelles je n'ai rien à répondre, sinon l'exacte vérité, Or, l'exacte vérité, la voici. Le paquet est entré chez moi par la voie que j'ai dit; je proteste devant Dieu que j'en ignorais et que j'en ignore encore le contenu; qu'au jour de mon arrestation seulement, j'ai su que ce dépôt était la correspondance du grand pensionnaire avec le marquis de Louvois, Je proteste enfin

que j'ignore et comment on a pu savoir que ce paquet était chez moi, et surtout comment je puis être coupable pour avoir accueilli ce que m'apportait mon illustre et malheureux parrain.

Ce fut là tout le plaidoyer de Cornélius. Les juges allèrent aux opinions.

Ils considérèrent : que tout rejeton de dissension civile est funeste, en ce qu'il ressuscite la guerre qu'il est de l'intérêt de tous d'éteindre.

L'un d'eux, et c'était un homme qui passait pour un profond observateur, établit que ce jeune homme si flegmatique en apparence devait être très dangereux en réalité, attendu qu'il devait cacher sous le manteau de glace qui lui servait d'enveloppe un ardent désir de venger MM. de Witt, ses proches.

Un autre fit observer que l'amour des tulipes s'allie parfaitement avec la politique, et qu'il est historiquement prouvé que plusieurs hommes très dangereux ont jardié ni plus ni moins que s'ils en faisaient leur état, quoique au fond ils fussent occupés de bien autre chose. Témoin Tarquin l'Ancien, qui cultivait des pavots à Gabies, et le grand Condé, qui arrosait ses cèllets au donjon de Vincennes, et cela au moment où le premier méditait sa rentrée à Rome et le second sa sortie de prison.

Le juge conclut par ce dilemme : Ou M. Cornélius van Baerle aime fort les tulipes, ou il aime fort la politique; dans l'un et l'autre cas, il

nous a menti, d'abord parce qu'il est prouvé qu'il s'occupait de politique, et cela par les lettres que l'on a trouvées chez lui; ensuite parce qu'il est prouvé qu'il s'occupait de tulipes. Les cayeux sont là qui en font foi. Enfin, il était l'énormité, puisque Cornélius van Baerle s'occupait à la fois de tulipes et de politique, l'accusé était donc d'une nature hybride, d'une organisation amphibie, travaillant avec un ardeur égale la politique et la tulipe, ce qui lui donnerait tous les caractères de l'espèce d'hommes la plus dangereuse au repos public, et une certaine ou plutôt une complète analogie avec les grands esprits dont Tarquin l'Ancien et M. de Condé fournissaient tout à l'heure un exemple.

Le résultat de tous ces raisonnements fut que M. le prince stathouder de Hollande saurait, sans aucun doute, un gré infini à la magistrature de La Haye de lui simplifier l'administration des sept provinces, en détruisant jusqu'au moindre germe de conspiration contre son autorité.

Cet argument prima tous les autres, et pour détruire efficacement le germe des conspirations, la peine de mort fut prononcée à l'unanimité contre M. Cornélius van Baerle, atteint et convaincu d'avoir, sous les apparences innocentes d'un amateur de tulipes, participé aux détestables intrigues et aux abominables complots de MM. de Witt contre la nationalité hollandaise, et à leurs secrètes relations avec l'ennemi français.

La sentence portait subsidiairement que le sursis Cornélius van Baerle serait extrait de la prison du Buytenhof pour être conduit à l'échafaud dressé sur la place du même nom, où l'exécuteur des jugements lui trancherait la tête.

Comme cette délibération avait été sérieuse, elle avait duré une demi-heure, et pendant cette demi-heure, le prisonnier avait été réintégré dans sa prison.

Ce fut là que le greffier des Etats vint lui lire l'arrêt.

Maitre Gryphus était retenu sur son lit par la fièvre que lui causait la fracture de son bras. Ses clefs étaient passées aux mains d'un de ses valets surnuméraires, et derrière ce valet, qui avait introduit le greffier, Rosa, la belle Frisonne, s'était venue placer à l'encoignure de la porte, un mouchoir sur sa bouche pour étouffer ses soupirs et ses sanglots.

Cornélius écouta la sentence avec un visage plus étonné que triste. La sentence lue le greffier lui demanda s'il avait quelque chose à répondre.

— Ma foi, non, répondit-il. J'avoue seulement qu'entre toutes les causes de mort qu'un homme de précaution peut prévoir pour les parer, je n'eusse jamais soupçonné celle-là.

Sur laquelle réponse le greffier salua Cornélius van Baerle avec toute la considération que ces sortes de fonctionnaires accordent aux grands criminels de tout genre.

Et comme il allait sortir :

— A propos, monsieur le greffier,

dit Cornélius, pour quel jour est la chose, s'il vous plaît ?

— Mais pour aujourd'hui, répondit le greffier, un peu gêné par le sang-froid du condamné.

Un sanglot éclata derrière la porte. Cornélius se pencha pour voir qui avait poussé ce sanglot, mais Rosa avait deviné le mouvement et s'était rejetée en arrière.

— Et, ajouta Cornélius, à quelle heure l'exécution ?

— Monsieur, pour midi.

— Diable ! fit Cornélius, j'ai entendu, ce me semble, sonner dix heures il y a au moins vingt minutes. Je n'ai pas de temps à perdre.

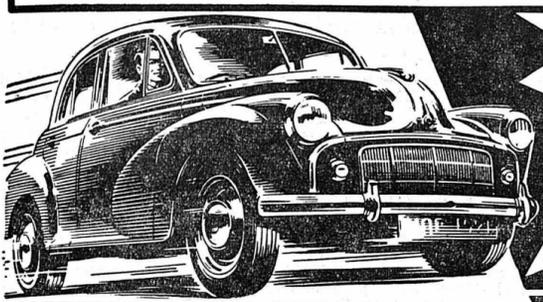
— Pour vous réconcilier avec Dieu, oui, monsieur, fit le greffier en saluant jusqu'à terre, et vous pouvez demander tel ministre qu'il vous plaira.

En disant ces mots, il sortit à reculons, et le géolier remplaçant l'allait suivre en refermant la porte de Cornélius, quand un bras blanc et qui tremblait s'interposa entre cet homme et la lourde porte.

Cornélius ne vit que le casque d'or aux oreillettes de dentelles blanches, coiffure des belles Frisonnes; il n'entendit qu'un murmure à l'oreille du guichetier; mais celui-ci remit ses lourdes clefs dans la main blanche qu'on lui tendait, et descendant quelques marches, il s'assit au milieu de l'escalier, gardé ainsi en haut par lui, en bas par le chien.

(A suivre)

Soupapes en tête,  
voici la nouvelle **MORRIS**  
4 portes, 4 places *Minor*



Le nouveau moteur 30 CV donne à la « Minor » un brio sensationnel qui en fait, grâce à sa légendaire tenue de route, une véritable petite voiture de sport.

Et quelle économie:  
environ 6 l./100 km.!

**GARAGE de la ROTONDE**  
Faubourg du Lac 39  
NEUCHÂTEL

Prix: Fr. 6980.— ou, avec notre nouveau plan d'amortissement: 1<sup>er</sup> versement de Fr. 1480.— solde jusqu'à 24 mois.

Une ravissante  
**chemise de nuit**  
confectionnées par vos soins grâce à notre  
**Toile de soie lingerie**



mille-fleurs rayonne, qualité fine pour lingerie, nouveaux dessins à fleurs sur fond blanc, ciel, rose ou vert

largeur 80 cm.

**295**

UNE VISITE  
A NOTRE RAYON  
S'IMPOSE

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

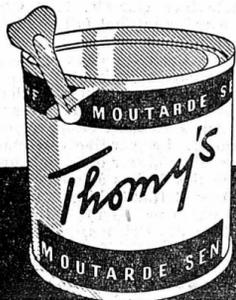


**Comptez-les!..**

et même si vous êtes moins nombreux, 5 ou 6 à table, vous avez intérêt à vous servir de nos nouvelles boîtes de 500 gr. Elles contiennent la même qualité de moutarde que nos tubes.

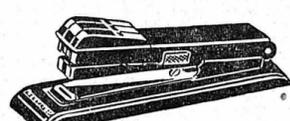
500 gr. Fr. 1.60

Cette boîte économique s'ouvre et se ferme très facilement avec une légère pression des deux pouces!



la délicieuse  
moutarde

**AGRAFEZ**  
avec la  
**BOSTITCH - B8**  
mille fois éprouvée



modèle B 8 C seulement Fr. 13.75

10 ans de garantie en utilisant des agrafes d'origine BOSTITCH - SB 8 en boîtes jaunes avec bordures orange.

En vente dans toutes les papeteries

à la **CLINIQUE D'HABITS**  
à la NEUCHÂTEL (Immeuble chaussures Royal) (4<sup>me</sup> étage, ascenseur). Tél. 5 41 23

chez **PITTELOUD (Tailleur)**

RETOURNAGE... manteau 68.— + 5.— démontage  
Complets 78.— + 7.50  
Costumes 75.— + 5.—

MADAME... pour 98 fr. faites RECUPER un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume.

NETTOYAGE... à SEC et CHIMIQUE (teinture).  
REPARATION... de tous VETEMENTS USAGES.  
STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures etc.

REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage.

MAGNIFIQUE CHOIX... de tissus anglais.  
PRIX TRÈS MODÉRÉS... pour complets, costumes et manteaux sur mesure et confection mesure

**olivetti**

A vendre 400 pieds de **fumier de cheval** bien conditionné chez Charles Nicolet, Boudry.

A vendre pour cause de double emploi

**chambre à coucher**

comprenant: grand lit de milieu, armoire à glace, trois portes, coiffeuse, table de nuit, chaises. S'adresser: rue Pourtales 13, 3<sup>me</sup> à droite.

**VOLAILE**

**Poulets** du pays et de Bresse  
**Poulardes** très tendres  
**Petits coqs**  
**Pigeons**  
**Dindes, oies et canards**

frais du pays  
**LEHNHERR**  
FRÈRES

**BARBERA D'ASTI**

Fr. 2.

le litre, verre à rendre

**MARIANI**

VINS ET LIQUEURS  
Seyon 23 - Tél. 5 14 62

Beau choix de **CARTES DE VISITE** à l'imprimerie de ce journal



**NOUVEAU MODÈLE**

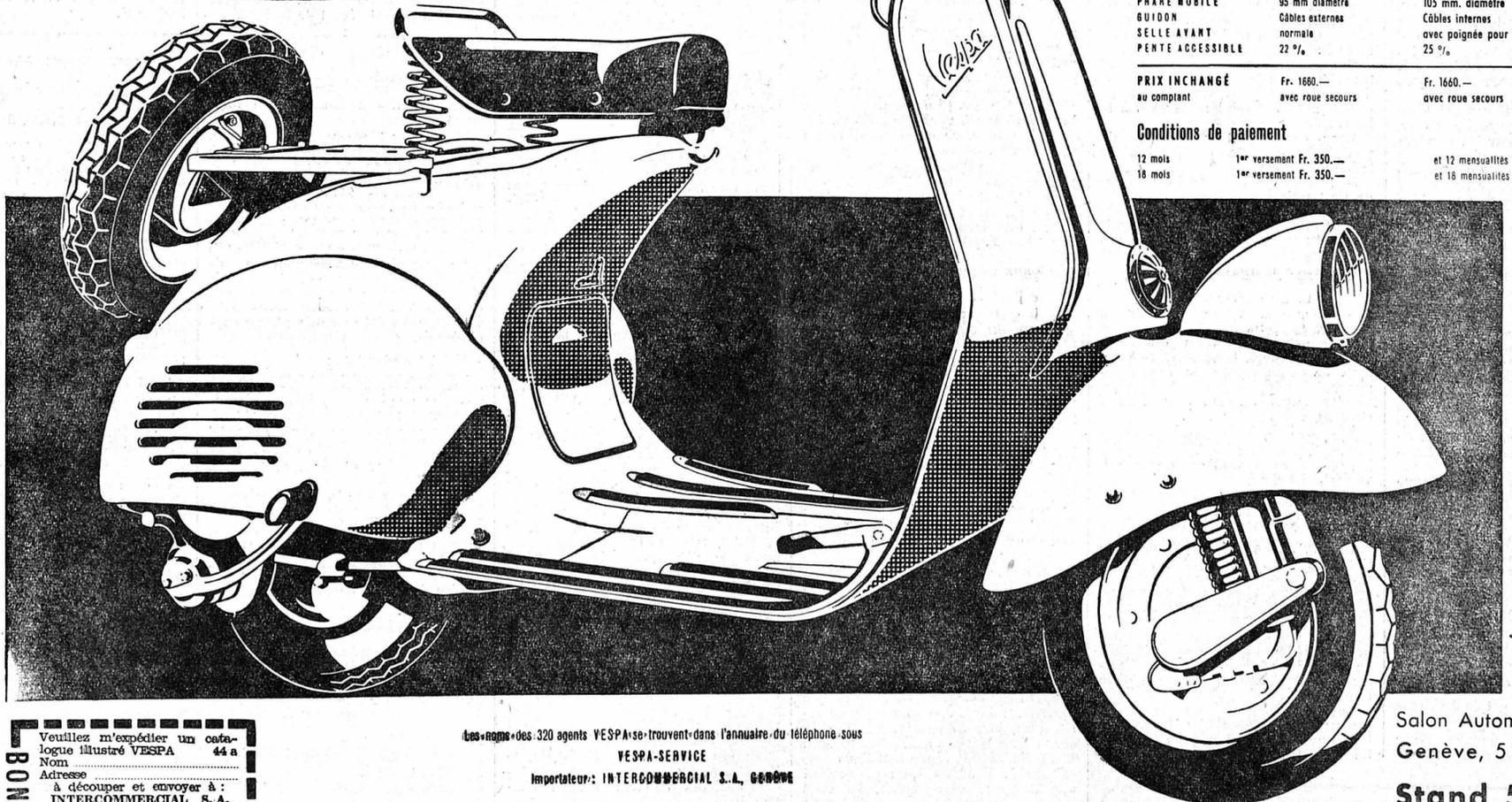
Caractéristiques techniques améliorées

	Mod. 52	Mod. 53
MOTEUR	2 temps, 125 cm <sup>3</sup>	2 temps, 125 cm <sup>3</sup>
EMBRAYAGE	2 disques	3 disques
VITESSES	3 synchronisées	3 synchronisées
VITESSE MAXIMUM	70 km/h	75 km/h
PUISSANCE	4.5 HP	5 HP
CONSUMMATION	2.2 litres aux 100 km	2 litre aux 100 km
RESERVOIR	5 litres	6.25 litres
PHARE MOBILE	95 mm diamètre	105 mm. diamètre
GUIDON	Câbles externes normale	Câbles internes avec poignée pour passager
SELLE AVANT	normale	25 %
PENTE ACCESSIBLE	22 %	

PRIX INCHANGÉ au comptant Fr. 1660.— avec roue secours Fr. 1660.— avec roue secours

Conditions de paiement

12 mois 1<sup>er</sup> versement Fr. 350.— et 12 mensualités de Fr. 118.20  
16 mois 1<sup>er</sup> versement Fr. 350.— et 16 mensualités de Fr. 81.85



BO  
Veuillez m'expédier un catalogue illustré VESPA 44 a  
Nom .....  
Adresse .....  
à découper et envoyer à:  
INTERCOMMERCIAL S.A.  
1, Place du Lac - Genève

Les noms des 320 agents VESPA se trouvent dans l'annuaire du téléphone sous

VESPA-SERVICE

Importateur: INTERCOMMERCIAL S.A., GENÈVE

Salon Automobile  
Genève, 5 mars  
**Stand 527**

En vente chez: **MME G. CORDEY** Place Purry 9, Neuchâtel et dans les sous-agences: **A. Niederhauser**, Pesoux **J. Jaberg**, Saint-Blaise

# LES SPORTS

## LA COUPE SUISSE DE FOOTBALL

### Grasshoppers et Servette s'affronteront en demi-finale

Les quarts de finales de la Coupe suisse se sont disputés hier. Sur les quatre rencontres, une seule s'est terminée après le temps réglementaire, celle qui vit la nette victoire de Grasshoppers face à Saint-Gall. Servette qui recevait Bâle, réussit, grâce à une égalisation méritée qui survint à la dernière minute, à l'emporter au cours des prolongations.

Young Boys et Schaffhouse, d'une part, Lausanne et Zurich, d'autre part, ont vainement recouru aux prolongations et ces deux matches devront être rejoués.

Le tirage au sort pour les demi-finales a donné les résultats suivants: Grasshoppers - Servette, et vainqueur Lausanne - Zurich contre vainqueur Young Boys - Schaffhouse.

### Servette l'emporte sur Bâle par 4 buts à 3 (après prolongations)

De notre correspondant sportif de Genève:

En dépit d'une bise glaciale, plus de 13,000 personnes ont tenu à assister aux Charmilles à cette importante rencontre de quart de finale de Coupe suisse, arbitrée par M. Baumberger (Lausanne).

L'équipe locale est privée des services de Neury, blessé. De même, le jeune demi-droit Josefowski est absent et il sera remplacé par Kunz. Bâle est au complet, avec aux buts son jeune espoir Schley.

Bâle engage avec la bise dans le dos et attaque immédiatement en force.

A la 5<sup>me</sup> minute, Servette effectue une descente par la droite; Ballaman passe à Tamini, qui centre à ras de terre. Le gardien bâlois manque la réception de la balle à effet et Fatton, toujours bien placé, marque un 1<sup>er</sup> but, inattendu mais imparable. Servette se montre maintenant très dangereux et s'adapte fort bien au terrain, gelé et glissant. A la 10<sup>me</sup> minute, après une situation dangereuse et prolongée devant les buts de Schley, Ballaman trouve l'ouverture et marque le deuxième but genevois.

Fatton est très dangereux, et ses essais, comme ses centres, rapides et violents, donnent du fil à retordre à la défense bâloise. Les défenseurs, d'une manière générale, ont beaucoup de peine à intervenir de part et d'autre. A la 22<sup>me</sup> minute, Hügi II débordé magnifiquement toute la défense genevoise et bat Parlier d'un tir violent et bien placé. But mérité pour les visiteurs, surpris jusque-là par la fougue des « grenat ». Dès l'engagement, Bader s'empare de la balle et va marquer un but magnifique, égalisant ainsi à la 23<sup>me</sup> minute!

Bâle vient de faire un splendide effort et les « blanc » dominent à leur tour. Hügi II tire en force et la balle passe à un rien des buts de Parlier, puis Bielser envoie un bolide que le gardien genevois ne peut capter au passage et qui va s'écraser sur le poteau gauche de ses buts! Les visiteurs n'ont guère de chance du reste,

car un spectaculaire percée de Hügi II est contrée en extrême par le demi Kunz, rabattu! Sur la fin de la mi-temps, Bâle domine assez nettement, mais Servette reste toujours dangereux par ses contre-attaques, et les visiteurs n'osent pas trop découvrir leurs arrières.

A la reprise, Servette va essayer de profiter de l'avantage de la bise. Mais c'est Bâle — sur une contre-attaque — qui marque, à la cinquième minute déjà, grâce à Hügi II, très brillant aujourd'hui. Servette fait jouer maintenant, à l'aile droite, Duret à la place de Ballaman. Le jeu devient dur et méchant.

Servette domine pendant de longues périodes, et c'est au tour de Bâle d'être réduit à la contre-attaque. La bise est de plus en plus forte, et le contrôle de la balle devient parfois impossible. Une reprise de la tête de Tamini, qui semblait imparable, est bloquée par le gardien Schley grâce à un réflexe étonnant.

Servette fait de gros efforts, mais n'arrive pas à passer le mur formé par les défenseurs bâlois, intraitables en cette seconde mi-temps. Une minute avant la fin réglementaire du jeu, Servette arrive enfin à égaliser, sur un long tir de Mezzena, paraît-il, dévié par la bise dans les buts de Schley! Egalisation chancelante dans sa forme, mais méritée, vu la supériorité des Genevois depuis le repos.

Il faut donc jouer les prolongations! Et, à la première minute de jeu déjà, Fatton marque sur erreur du gardien bâlois qui relâche un de ses tirs! Puis Tamini marque encore une chance magnifique. La partie est ensuite assez partagée et le score ne sera plus modifié pendant la première prolongation. Servette, dans une forme physique remarquable, domine nettement le dernier quart d'heure de jeu. Ses avant sont très brillants, et ils inquiètent maintes fois la défense bâloise. Ainsi, après être revenus de très loin, les locaux remportent cette partie qui fut palpitante à souhait et disputée avec acharnement de part et d'autre.

CL. M.

### Nette victoire de Grasshoppers sur Saint-Gall 5-0 (3-0)

(De notre envoyé spécial)

Les tenants de la Coupe devaient se rendre à Saint-Gall où ils allaient sur le terrain de l'Immos en découvrant avec les « Brodeurs ».

Le terrain est fortement gelé, ce qui rend difficile le contrôle du cuir. Il fait en outre un froid sibérien.

6000 spectateurs sont là pour assister à une victoire claire et indiscutable de Grasshoppers, où les meilleurs ont gagné par un score élevé. Certes, les « Brodeurs » se sont courageusement battus et la ligne d'avants, en 2<sup>me</sup> mi-temps surtout, emmenée par Klöckler, avec deux jeunes ailiers rapides, Bernegger et Naef, a souvent franchi le mur pourtant solide de la défense et Pressa a eu à retenir plusieurs tirs dangereux.

Au repos, les « Sauterelles » menaient par 3 buts à 0. A la 23<sup>me</sup> minute, Bickel marque sur penalty. Trois minutes après, ce fut un deuxième pénalty, cette fois en faveur de Saint-Gall, mais Gemperle réussit à échapper l'occasion d'égaliser. Puis Bickel est l'auteur du numéro 2, à la suite d'un excellent mouvement du compartiment offensif. Enfin Hagen signa le numéro 3.

Dès la remise en jeu, Grasshoppers descend et un fort shot de Bickel frise le poteau. Les Saint-Gallois réagissent dès lors violemment, la défense des visiteurs est souvent alertée et les avant locaux se démenèrent; bien lancés par leurs demis, Klökner, Berneffer, Meylan et Kaef menacèrent sérieusement les buts de Pressa et celui-ci doit faire appel à toutes ses ressources pour sauver son camp. Vers la fin, les Zuricois repartent et Hagen, puis Hussy II signent les numéros 4 et 5.

Les deux équipes, sous la conduite de M. Suter, jouaient dans la composition suivante:

GRASSHOPPERS: Preiss; Neukomm, Frosio; Hüsey I, Bouvard, Kern; Hüsey II; Vonlanthen II, Hagen, Bickel, Ballaman.

SAINT-GALL: Eugster; Tanner, Bachmann; Jucker, Frei, Rielmann; Bernegger, Klöckner, Meylan, Gemperle, Naef.

A. K.

### Récompenses

#### pour mérites sportifs

Pour la troisième fois, l'Association suisse des journalistes sportifs décernera ses récompenses pour mérites sportifs au cours d'une cérémonie qui aura lieu samedi 21 février, à Zurich.

Les bénéficiaires ont été désignés par une votation organisée par une commission spéciale entre les quelque 400 membres de l'Association suisse des journalistes sportifs; toutefois, l'artiste a été choisi, comme l'année passée, par le « Groupe d'artistes suisses pour les Jeux olympiques » en collaboration avec la commission spéciale de l'Association suisse des journalistes sportifs.

Voici les résultats de cette votation:

Catégorie équipes, clubs, sociétés  
L'expédition suisse II au Mont Everest (Dr. Gabriel Chevalley, Bex-Béveaux), classée première avec 1211 points, se verra décerner le Challenge de la ville de Lausanne.

Catégorie sportifs individuels  
Classement: 1. Joseph Stalder (Lucerne), gymnaste à l'artistique, 1692 points; 2. Auguste Hollenstein (Betwieslen), tireur, 1631; 3. Gotfried Weitemann (Zürich), coureur cycliste, 1615; 4. Hans Frischknecht (Hérisau), athlète léger, 1614; 5. Ferdinand Kubler (Adliswil), coureur cycliste, 1600; 6. Fritz Schwab (Zürich), marcheur, 1404; 7. Jack Günthard (Macolin), gymnaste à l'artistique, 1247; 8. Alphonse Supersaxo (Saas-Fee), skieur, 1200; 9. Jacques Fatton (Genève), footballeur, 1128; 10. Oswald Zappelli (Lausanne), escrimeur, 1019.

Catégorie dirigeants, éducateurs, auteurs  
Le Dr Francis-M. Messerli (Lausanne), le grand pionnier de l'Olympisme en Suisse, a obtenu le maximum de voix (874).

Catégorie artistes  
Au sculpteur Franz Fischer (Zürich), auteur notamment de la statue « Athlète » de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin, sera attribuée une médaille d'or.

### Nette supériorité norvégienne à la semaine internationale de saut

## Falkanger atteint le record du tremplin de Locle

(De notre envoyé spécial)

Samedi et dimanche derniers, le Locle a reçu l'élite mondiale des sauteurs à ski, pour son concours, dernier de la Semaine internationale de saut.

De nombreux travaux furent nécessaires pour maintenir la piste en bon état et, malgré les fortes chutes de neige de ces derniers jours, les sauteurs se sont déclarés satisfaits.

Samedi déjà, pendant les essais, on enregistrât plusieurs bonds magnifiques. En particulier, le Norvégien Thynes réalisait une envolée de 63 m. 50.

Hier, plus de 12,000 spectateurs étaient massés autour du tremplin de la Combe-Girard. Chaque sauteur exécutait trois sauts, dont les deux derniers seulement comptaient pour le classement.

Dès le début, on remarque une nette supériorité nordique. Le style de ces sauteurs est presque parfait et on sent que ces athlètes sont admirablement bien préparés. Les Norvégiens démontrent leur maîtrise. C'est Austad qui accomplit le meilleur saut de la première série, avec 61 m.

Les chutes sont nombreuses et après le premier tour, seule l'équipe yougoslave n'eut pas de chute à enregistrer. Par contre, les Allemands jouèrent de malchance.

Au deuxième saut, le vainqueur de 1951, Holström (Suède) saute 60 m. Le Norvégien Thynes fait 60 m. 50, mais il tombe, ce qui lui enlève un certain nombre de points.

Nous attendions avec impatience le deuxième saut de Falkanger, qui est en tête du classement de la Semaine internationale de saut, il fait 60 m., tout comme ses compatriotes Austad et Karlstad. De leur côté, les Suisses exécutèrent des prouesses, grâce aux frères Däscher.

Avec ses deux envolées magnifiques, Falkanger se doit de battre le record du tremplin. Il prend son élan, bondit. Son style est impeccable. Il dépasse tous les concurrents, mais avec 64 m., il ne fera qu'égaliser le record de la Combe-Girard.

Par la suite, l'Allemand Eder réalisera 63 m. 50, mais il tombera au bas de la piste.

Nous avons pu constater, durant cette journée, la nette supériorité des Nordiques et en particulier des Norvégiens. Ces derniers disposent d'une réserve de jeunes quasi inépuisables. Mais les Finlandais et les Yougoslaves ne sont pas à dédaigner pour les prochains concours.

Résultats du Locle  
1. Falkanger (Norvège), 60 m. et 64 m., 229 points; 2. Karlstad (Norvège), 60 m.

### Les expériences d'un as du ski

peuvent également servir à un simple touriste. Pour faire d'une partie de ski une partie de plaisir, il faut glisser et maîtriser ses skis parfaitement. Les farts SKIWA répondent à ces exigences. Tout en vous permettant une descente vertigineuse, ils vous garantissent une absolue maîtrise de vos skis et, partant, diminuent les dangers d'accidents.

SKIWA-Combipack avec 3 farts Flock - Silver - Korn, emballage de poche Fr. 1.50, grand format Fr. 2.—

### Le championnat de hockey sur glace

## Arosa champion suisse pour la 3<sup>me</sup> fois Young Sprinters, vice-champion

Les huit équipes de ligue nationale A ont toutes disputé treize matches sur les quatorze que compte le championnat.

Arosa, avec une avance de trois points sur Young Sprinters, s'octroie d'ores et déjà le titre, pour la troisième fois consécutive. La surprise équipe grisonne, qui doit ses succès à cinq hommes seulement, terminera certainement le championnat sans avoir perdu un seul point. Bâle, son dernier adversaire, malgré son besoin de points, ne trouvera pas grâce auprès des champions suisses. Les Rhénans auront donc le redoutable honneur de prouver, face à Ambri Piotta probablement, qu'il existe une différence de classe entre la dernière équipe de ligue nationale A et le champion de ligue nationale B.

Young Sprinters, qui fut la révélation de la saison, terminera le championnat avec une belle avance sur son suivant immédiat: 9 points si les Neuchâtelois battent Grasshoppers dimanche prochain, 5 points en cas de défaite. Le magnifique résultat obtenu par Young Sprinters est dû, pour une très grosse part, à Martini dont on savait, avant sa venue à Neuchâtel, qu'il était un joueur

hors ligne, mais qui a révélé qu'il était un excellent entraîneur, tant techniquement que moralement.

Le souvenir d'un autre entraîneur s'impose quand on évoque le succès de Young Sprinters: c'est celui de Besson, qui a « sorti » les jeunes Neuchâtelois dont les prestations et celles des joueurs « importés » ont soulevé, pour le hockey sur glace, un enthousiasme que l'on n'avait jamais connu à Neuchâtel.

#### Résultats

Lausanne - Grasshoppers 5-4  
Bâle - Davos 4-3  
Arosa - Berne 4-3

Finale de ligue nationale B  
Ambri Piotta - Viège 4-0

#### Le classement

	J.	G.	N.	P.	p.	Pts
Arosa	13	13	—	—	—	92 35 26
Young Sprinters	13	10	—	—	—	3 67 37 20
Grasshoppers	13	6	1	6	52	13 13
Davos	13	5	1	7	67	11 11
Zürich	13	5	—	8	66	7 10
Berne	13	4	1	8	38	53 9
Lausanne	13	3	2	8	40	73 8
Bâle	13	3	1	9	33	64 7

### Lausanne - Grasshoppers 5-4

(2-2; 2-1; 1-1)

De notre correspondant sportif de Lausanne:

La venue à Montchoisi de l'équipe des bords de la Limmat a attiré près de 3000 personnes. On connaît la position des deux adversaires dans le championnat. Grasshoppers est hors de souci. Les Lausannois sont talonnés par les Bâlois pour ce qui est de la relégation.

A la suite de sa victoire de justice, le club de Montchoisi paraît hors de danger.

Dans son ensemble, le match manqua de panache. Les Zuricois n'ont pas donné cette impression de puissance dont ils avaient fait montre ces temps derniers. Les Lausannois ont procédé par échappés. Le défaut de liant qui caractérise l'ensemble est apparu en plein jour. Toutefois, il faut le reconnaître, les Vaudois ont travaillé davantage. Vu sous cet angle, leur succès est mérité.

Dans la première partie, Mudry ouvrit le score, Boller égalisa, puis Cattini rétablit l'équilibre.

Dans le deuxième tiers-temps, le même jeu de bascule se produisit, sauf que, par Mudry, les locaux gardèrent un avantage d'un but.

Au troisième épisode, Grasshoppers, par le truchement de Schubiger, remit tout en question. C'est Timembart qui donna la victoire à son club. Jusqu'à la fin, les vaincus firent un gros effort, mais Lausanne, resté en défense, sauva le gain.

B. V.

### Forfait de la Pologne

La Pologne ayant déclaré forfait, il ne reste que quatre pays pour les championnats du monde. Le nombre des matches est réduit de 20 à 12.

### PATINAGE DE VITESSE Les championnats du monde

Ils ont débuté samedi à Helsinki au stade olympique.

500 mètres: 1. Salonen, Finlande, 43"5, nouveau record de Finlande; 2. Sjölkov, U.R.S.S., 43"5; 3. Tjalik, U.R.S.S., 44"; 4. Contjarenko, U.R.S.S., et Hødt, Norvège, 44"1.

5000 mètres: 1. Contjarenko, U.R.S.S., 8' 26"; 2. Van der Voort, Hollande, 8' 27"; 3. Hulskes, Hollande, 8' 29"; 4. Offenberger, Autriche, 8' 29"; 5. Broekman, Hollande, et Haugli, Norvège, 8' 31", etc.

Le championnat s'est poursuivi dimanche par une température sibérienne. Quinze mille spectateurs ont cependant assisté à la course des 1500 mètres, qui a été marquée par un succès russe.

Voici les résultats:

1. Sjölkov, Russie, 2'18"1; 2. Contjarenko, Russie, 2'19"; 3. Van der Voort, Hollande, 2'19"1; 4. Kees Broekman, Hollande, 2'21"1; 5. Asplund, Suède, 2'22"5.

10,000 m.: 1. Contjarenko, Russie, 17' 22"2; 2. K. Broekman, Hollande, 17' 29"9; 3. A. Hulskes, Hollande, 17' 35"5; 4. K. Fajor, Suède, 17' 37"7; 5. S. Ericsson, Suède, 17' 39"9.

Classement final: 1. O. Contjarenko, Russie, 193.143; 2. B. Sjölkov, Russie, 194.508; 3. W. Van der Voort, Hollande, 195.522; 4. K. Broekman, Hollande, 197.268; 5. S. Haugli, Norvège, 197.503.

Lire la suite des sports en septième page.

### PATINAGE ARTISTIQUE Les championnats du monde à Davos

Les championnats du monde de patinage artistique dames se sont clos dimanche, à Davos, devant 5000 spectateurs, par les épreuves libres. L'on a assisté à de magnifiques démonstrations des quatre premières du classement. L'Américaine Tenley Albright a présenté au jury un programme absolument nouveau avec de nombreux sauts doubles. L'Américaine n'a commis aucune faute et un tonnerre d'applaudissements a salué son exploit. Belle performance également de la jeune Américaine (13 ans), Carol Heiss, qui a obtenu la deuxième meilleure note de la journée. La championne d'Europe Valda Osborn, Grande-Bretagne, a été quelque peu décevante.

Voici le classement final:

1. Tenley Albright, Etats-Unis, chiffre de place 7, 188.29 p.; 2. Gundl Busch, Allemagne, chiffre de place 16, 160.31 p.; 3. Valda Osborn, Grande-Bretagne, chiffre de place 28, 176.21 p.; 4. Carol Heiss, Etats-Unis, chiffre de place 27, 176.67 p.; 5. Suzanne Morrow, Canada, chiffre de place 28, 176.19 p.; 6. Vevi Smith, Canada, chiffre de place 48, 171.24; 7. Margaret-Anne Graham, Grande-Bretagne, chiffre de place 49, 169.97 p.; 8. Yvonne Sudgen, Grande-Bretagne, chiffre de place 53, 167.83 p.; 9. Erika-Anne Bachelor, Grande-Bretagne, chiffre de place 70, 162.66 p.; 10. Ann Robinson, Grande-Bretagne, chiffre de place 74, 163.04 p.; 11. Yolande Jobin, Suisse, chiffre de place 112, 149.86 p.

### Young Boys-Schaffhouse 1-1, après prolongations

De notre correspondant sportif de Berne:

Si l'on veut bien penser que ce quart de finale se déroulait à Berne, sur le Wankdorf où le public sait encourager son favori, le match nul obtenu après prolongations par les représentants de la ligue nationale B est pour eux un succès dont nous les félicitons.

Young Boys est toujours privé de son redoutable inter-gauche Meier, mais il peut compter sur les services de son entraîneur Sing, qui a recouru contre la suspension de trois dimanches qui lui a été infligée.

Sur un terrain gelé, par une bise glaciale, les 4000 spectateurs vont assister à une première mi-temps qui ne ressemble en rien à un match de coupe. Il y manque tout: le cran, la lutte, l'enthousiasme des acteurs. De temps en temps, de rapides contre-attaques donnent de l'air aux défenses constamment alertées, mais les avant sont, des deux côtés, mauvais shooteurs. On peut s'en rendre compte vers la demi-heure, alors que le centre-avant des visiteurs, Furrer, réussit à subtiliser la balle à Zehnder. Il n'a plus qu'Eich devant lui, mais son shoot envoie la balle beaucoup trop haut! C'est la seule occasion de marquer qui se présente aussi favorablement.

Dès la reprise, Schaffhouse attaque et se trouve dans le camp des Young Boys. L'ailier droit réussit à donner un petit centre précis et Perazza conclut sans difficulté. Young Boys va donner de la vapeur, mais on se rend compte qu'il faudra un hasard pour lui permettre d'égaliser. Et ce coup du sort, ce sera le gardien Hüsey qui en sera l'auteur. Sur coup franc, la balle est reprise de la tête par Bähler II, et le gardien la prolonge jusqu'au fond des filets. C'est donc 1-1. Pendant la dernière demi-heure de jeu, Schaffhouse défendra sans peine ce résultat, devant la faiblesse par trop flagrante des avant bernois. On jouera donc à Schaffhouse.

F. C.

### Lausanne - Zurich 1-1 (après prolongations)

De notre correspondant sportif de Lausanne:

Les dirigeants de l'A.S.F.A. ont dit à ceux du club lausannois: « Il faut jouer coûte que coûte ». Obéissants, les responsables de Lausanne ont fait des prodiges: terrain consciencieusement roulé. Sur cette surface de neige, ils ont fait répandre des centaines et des centaines de kilos de terre hollandaise.

Ces opérations successives ont transformé un terrain de football en une curieuse patinoire, où la plupart des mouvements étaient faussés à la base.

Dans ces conditions, inutile de vouloir juger en toute objectivité la tenue des deux adversaires.

Disons simplement ceci: Lausanne s'est plus vite adapté aux conditions de ce sol gelé. Cela lui a valu un but de Glisovic au bout de 10 minutes. Deux glissades intempestives de Bocquet et de Magain permirent à Schneider d'égaliser.

A la reprise, le « onze » local se montra longtemps supérieur. Toutefois, pour être moins nombreuses, les contre-attaques zuricoises étaient menées par des hommes plus rapides (Lehrieder, Bosshard, Schneider). Jusqu'au terme du temps réglementaire le résultat reste inchangé. Les Vaudois ayant obtenu neuf corners contre deux.

Les prolongations restèrent sans effet. Le match se jouera à Zurich où les Lausannois seront moins à l'aise que chez eux.

B. V.

### Cantonal à Alger

(A.F.P.). Dimanche après-midi, le Cantonal F. C. rencontrait, à Alger, une équipe formée de joueurs du Sporting-Club Algérois et du Gallia-Club. Ce match s'est terminé sur un résultat nul de 3-3 après une partie agréable, en dépit du terrain détrempé. Tous les buts furent marqués en seconde mi-temps. Oberer, Hartmann et Guillaume marquèrent pour Cantonal.

Les Neuchâtelois ont beaucoup plu au public algérois, et il est question que le Gallia vienne à Neuchâtel à la fin du championnat.

**Grindelwald**  
Berceau des sports d'hiver dans l'Oberland bernois et station recommandée de ski et de curling.  
Cinq monte-pentes et télésièges, bonne route pour automobiles.  
Renseignements: Syndicat d'Initiative de Grindelwald. Tél. (036) 3 23 01

**PATINOIRE DE MONRUZ**  
MARDI 17 FEVRIER, à 20 h. 30  
GRAND DERBY ROMAND avec  
**LAUSANNE H.C.**  
contre YOUNG SPRINTERS H. C.  
Location des places assises: PATTUS, tabac. — Places debout: JIKA-SPORTS, ROBERT-TISSOT, sports. — PESEUX: Droguerie ROULET.

# Le ministre italien Pacciardi invité par le dictateur Naguib

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Disons-le de suite et sans ambages, le roi d'Italie en exil a trouvé en Egypte un asile et un tombeau. Le roi Farouk a trouvé, après le coup d'Etat du général Naguib, asile en Italie. C'est en Italie que Farouk d'abord, puis la jeune reine Nour-Eddine, puis le jeune roi Farouk, ont publié des mémoires où ils ne sont pas tendres pour le nouveau maître de l'Egypte. C'est d'ailleurs à Rome que Nour-Eddine a fait son apprentissage de reine avant son mariage, et elle n'en a point gardé mauvais souvenir. Bref, tout ce qui est attaché à la monarchie en Italie, et cela représente une partie importante de la nation, pas loin de la moitié (selon le plébiscite), est relativement favorable aux jeunes souverains déchu. Il semble que le général Naguib se soit préoccupé de cet état de choses, et qu'il ait voulu faire un geste qui lui attire les sympathies péenninsulaires. On conçoit que son invitation ait été adressée à l'un des représentants républicains au sein du gouvernement italien. Cela aussi a sa signification.

**Humeur britannique**  
La presse britannique a d'ailleurs témoigné quelque humeur. Albion a la mémoire longue, et n'a point oublié les aventures africaines des dernières années mussoliniennes. Il s'y méfie, pense-t-on ici, une rancune insatisfaite. Pourtant l'Italie d'aujourd'hui n'a aucune intention de reprendre sur nouveaux frais les aventures de jadis. Elle n'a plus de territoire en pays arabe, et ne saurait y trouver un pied-à-terre. On peut même dire que l'Italie se trouve, de toutes les grandes puissances coloniales, dans une situation particulière. En effet, tandis que Londres et Paris ont maille à partir avec le nationalisme arabe au Proche-Orient, l'Italie n'a aucun souci de ce genre. Elle n'éprouve non plus, et cela est souligné par le « Giornale d'Italia », aucune solidarité quelconque avec la France et l'Angleterre dans le domaine colonial. On peut le regretter, mais c'est le résultat obtenu par la confiscation de toutes les colonies italiennes en Afrique (la Somalie n'a été rendue que pour dix ans, et n'est que confiée à l'administration provisoire de la Péninsule). On peut même ajouter à ce regrettable bilan que le sort fait à la colonie italienne en Tunisie a définitivement coupé toute solidarité entre la France et l'Italie. Et cette dernière se trouve les mains tout à fait libres dans ce domaine pour agir comme bon lui semble et selon ses intérêts. Tel est du moins le sens des commentaires faits à Rome.

**L'Egypte fait les avances**  
Mais ceci ne veut pas dire non plus que l'Italie veuille chercher noise aux Anglais et aux Français sur le continent noir, et surtout sur sa côte septentrionale. La géographie veut cependant que la Péninsule soit la plus proche des grandes puissances voisines de l'Egypte, et celle précisément dont la terre des Pharaons n'a rien à redouter. D'autre part, il s'agit d'une démarche venant du Caire, et nullement d'un plan ourdi au Palais Chigi. C'est donc l'Egypte qui fait les avances, c'est elle qui recherche le plus évidemment l'amitié italienne. Le motif ne devrait pas être très difficile à découvrir.

Tout d'abord, le général Naguib a besoin d'aide technique pour les réformes qu'il projette. On sait que les premiers contacts italo-egyptiens, selon la propre déclaration de M. Pacciardi, devraient l'assurer dans une large mesure. Des missions égyptiennes viendront ici étudier la réforme agraire, l'organisation de la police, et sans doute bien d'autres choses encore : l'Italie a fait l'expérience de son relèvement miraculeux après les désastres de la guerre. Il est clair que l'Egypte peut en profiter. D'autre part, ce n'est certainement pas à l'Angleterre que le général Naguib pourrait s'adresser pour des conseils de ce genre. Le nationalisme égyptien et la tension actuelle entre Le Caire et Londres le lui interdisent. Mais, dira-t-on, pourquoi inviter un ministre de la défense à discuter de problèmes techniques ? Il y a donc autre chose, et un sujet plus brûlant encore à toucher.

**Une invitation dirigée contre l'influence russe**  
Le général Naguib a suffisamment d'expérience désormais pour savoir que l'U.R.S.S. quoique le panarabisme en lui offrant l'appât d'un communisme nationaliste. La situation du

dictateur n'est donc pas de tout repos. Et s'il veut vraiment résister à cette pression, il n'a pas le choix : il lui faut se rapprocher des nations atlantiques. Mais c'est là que le bât blesse. En effet, le pacte atlantique, c'est essentiellement l'Angleterre et la France. En Méditerranée, les Etats-Unis ont laissé carte blanche à l'Angleterre. Or, demander au nationalisme arabe de s'allier avec l'Angleterre, c'est aujourd'hui tenter le mariage de l'eau et du feu. Mais les nations arabes sont-elles assez fortes pour soutenir à elles seules la pression et le choc, voire l'attraction du communisme soviétique ?

Il faut en convenir, l'invitation adressée à M. Pacciardi est nettement dirigée contre l'influence russe. L'Egypte, elle-même fonctionnant comme leader dans la communauté des Etats arabes, cherche l'appui d'une nation qui peut être amie et jamais menaçante. Et si l'on se souvient que c'est en partie grâce à l'appui italien que la Grèce et la Turquie sont entrées dans le pacte atlantique, on peut se demander si le général Naguib ne prépare pas une démarche semblable, en prenant le moyen le moins apte à éveiller les susceptibilités nationalistes dans la vallée du Nil.

**L'Italie reprend sa place en Méditerranée**  
La visite au Caire de M. Pacciardi coïncide avec une quasi rupture du

projet d'alliance à trois dans les Balkans. Si l'on en croit les nouvelles parvenues ici de Belgrade, on se montre fort déçu dans la capitale yougoslave de la visite effectuée à Athènes par l'amiral Carney, et c'est à une pression italienne que l'on devrait l'échec de la combinaison que l'on croyait, ici comme ailleurs, réussie.

Il convient tout d'abord de le souligner, l'Italie n'est pas opposée à un pacte balkanique, même conclu en dehors d'elle. Mais elle préférerait sans doute qu'il tînt compte du voisinage péenninsulaire, sur lequel il peut s'étayer et qui doit lui conférer sa vraie force. L'Italie est la charnière entre l'Europe continentale et le Proche Orient. On pense à Rome que le pacte balkanique peut toujours être conclu, et sans doute l'Italie n'a-t-elle rien fait pour l'empêcher. Mais on pense aussi que ce pacte devrait être à quatre et cela ne peut se faire que s'il inclut le règlement définitif de l'affaire de Trieste. Si les Yougoslaves n'ont pas conclu cette fois-ci, c'est qu'ils ne le voulaient pas, et entendaient se servir de cet échec pour faire pression sur l'Italie au moment où M. Dulles parcourt l'Europe. Telle est du moins l'interprétation donnée à Rome de la situation présente dans les Balkans.

Ainsi l'Italie, dans les divers pays de l'Orient méditerranéen, reprend sa place et sa juste influence.

Pierre-E. BRIQUET.

## IL Y A 150 ANS

### Les Francs-Comtois espéraient domestiquer les loups encore nombreux dans leur région

En 1810, M. Girod-Chantrons publiait un « Essai sur la géographie physique, le climat et l'histoire naturelle du département du Doubs ».

L'essai, approuvé par trois éminents naturalistes qui ont noms : Cuvier, Lamarck et Geoffroy-Saint-Hilaire, comporte une partie géographique assez courte. Le système des cours d'eau et des lacs est étudié sommairement. Les tourbières et marais sont abondants dans le Haut-Doubs, et l'on envisage — déjà — l'assèchement de ceux du Grignon, près de Pontarlier. Les observations météorologiques sont malheureusement à peu près inexistantes. Mais la partie de beaucoup la plus importante est celle consacrée à l'histoire naturelle, peut-on lire dans le « Courrier de la Montagne ».

M. Girod-Chantrons commence son étude du règne animal par l'ordre des Primates — genre Homo Lin. (A cette époque, plus modestes que nous, les savants n'avaient pas encore osé ajouter à homo l'épithète si méritée de « sapiens »).

« Les Francs-Comtois, dit-il, sont communément bruns, d'une haute stature et fortement constitués. La taille du montagnard est encore plus élevée que celle de l'habitant du pays bas, qui ne lui cède pourtant rien en vigueur et qui l'emporte même pour la vivacité du travail, mais non pas en intelligence, ni pour cette sorte d'industrie qui exige de la patience et une longue suite de réflexions ».

L'habitant du Doubs est religieux, bon, hospitalier, doué d'un sens droit qui le porte à aimer l'ordre et la justice. Son âme a de l'énergie ; il est généralement fidèle à remplir ses engagements, et son génie paraît naturellement plus propre à pénétrer dans les sciences, qu'à le faire distinguer par les gentillesse de l'imagination ».

Mais si les habitants du Haut-Doubs sont calmes et laborieux, leurs voisins « les dames helvétiques, qui, par une imitation peu réfléchie, ont adopté des Anglais la coutume des thés, sont aujourd'hui sujettes à des maux de nerfs inconnus de leurs devancières : c'est du moins l'opinion du célèbre M. Tissot, médecin à Lausanne ». (1)

**L'ours brun a presque complètement disparu**

Après l'homme, nous passons au loup. Le loup ordinaire, encore plus vorace que féroce, est devenu plus hardi à la suite des guerres qui lui ont fait contracter l'habitude et le goût de la chair humaine. Il s'est multiplié dans le département, surtout dans les régions couvertes de grandes forêts ou de pâturages fréquentés par les troupeaux ; on discute sur les possibilités de le domestiquer et l'on envisage même de tirer un bon parti de cette espèce « avec de la persévérance dans l'éducation de plusieurs générations successives ». Le loup noir est bien plus rare, mais on le rencontre encore dans le Haut-Doubs.

Quant aux renards, chats sauvages, loutres, fouines, martres, belettes, putois, etc., ils sont relativement nombreux. L'ours brun, par contre, disparaît, bien que l'on en trouve quelques spécimens, surtout dans le sud du Jura. Les taupes causent de gros dégâts aux cultures et pâturages, et l'on fait déjà appel aux Suisses, très habiles dans l'art du piégeage, et qui font parfois des bénéfices considérables en détruisant ces nuisibles.

Le cerf et le daim sont très rares, les chevreuils un peu plus nombreux. Les lièvres ont été détruits sérieusement pendant la Révolution, mais ils commencent à se repeupler. En som-

me, le gibier à poil est assez réduit au début du siècle dernier.

**Qu'en est-il des oiseaux et des poissons ?**

Les oiseaux de proie sont signalés comme très répandus. Le grand vautour, à la tête sans plumes et au cou rétractile, se rencontre de temps en temps, au dire des habitants, sur les crêtes rocheuses du Haut-Doubs. L'aigle commun est considéré comme assez fréquent. Tous les rapaces diurnes et nocturnes sont largement représentés à cette époque, ainsi que les corbeaux, choucas, pics, etc...

Les lacs et les cours d'eau attirent déjà une multitude d'oiseaux de passage, ou, plus rarement sédentaires : les cygnes sauvages, macreuses, oies sauvages, souchets, sarcelles, canards sauvages, plongeurs, harles, foulques, rales d'eau, hérons, bécasses sont signalés comme représentés près des lacs de Saint-Point et des Granges-Sainte-Marie. Le grand coq de bruyères existe dans les hautes chaînes : il y est rare.

Quant aux espèces de poissons, ce sont celles que l'on trouve actuellement.

## LA VIE NATIONALE

### Les notes de l'administration des téléphones sont-elles exactes ?

BERNE, 14. — Le Conseil fédéral répond comme suit à une petite question du conseiller national Schaller (radical, Bâle) sur l'exactitude des notes envoyées chaque mois aux abonnés du téléphone : L'administration des téléphones tient une statistique exacte des plaintes qu'elle reçoit au sujet des comptes des taxes téléphoniques. Cette statistique montre que, sur 10,000 comptes, tout au plus 17 en moyenne donnent lieu à une réclamation. La plus grande partie de ces 17 réclamations ne résistent pas à un examen sérieux, de sorte que, finalement, on doit reconnaître l'inexactitude de 2 comptes seulement sur 10,000.

Les circuits de comptage et de taxation des centraux automatiques sont constamment surveillés par un personnel expérimenté et, vu leur importance et leur sensibilité, soumis régulièrement, dans les grands centraux, chaque jour ou au moins chaque semaine, à un contrôle rigoureux, si bien que les dérangements et les défauts des installations techniques peuvent être immédiatement constatés et réparés. En outre, il existe dans chaque central des dispositifs automatiques signalant les dérangements les plus importants. Toutes les précautions sont ainsi prises pour garantir une mise en compte exacte des taxes.

### L'épidémie de grippe en Suisse

BERNE, 14. — Le Service fédéral de l'hygiène publique communique : L'épidémie de grippe actuelle, qui s'étend sur une grande partie de l'Europe et de l'Amérique, a aussi atteint la Suisse au milieu du mois de janvier. Le chiffre des cas signalés dans les rapports hebdomadaires est passé, du 18 au 31 janvier, de 362 à 3370, et plusieurs cantons signalent en outre des « cas nombreux », des « épidémies ».

Du 1er au 7 février, on a enregistré, selon les rapports, 6633 cas.

### Deux tentatives d'agression à Soleure

SOLEURE, 14. — Deux jeunes gens de 18 ans, habitant Soleure et bien connus de la police, ont essayé de mettre à profit, le jeudi gras, les réjouissances du Carnaval pour pénétrer dans deux magasins d'alimentation, où, masqués et revolver au poing, ils tentèrent de s'emparer du contenu de la caisse. Heureusement, chaque fois les vendeuses surent se défendre avec tant de courage et d'habileté que la police réussit à arrêter les malfaiteurs peu après leurs tentatives.

### La collecte de la Croix-Rouge a dépassé 1,5 million de francs

BERNE, 14. — La Croix-Rouge suisse communique : Notre collecte en espèces en faveur de la Hollande, de l'Angleterre et de la Belgique a maintenant dépassé 1,5 million de francs. Les dons versés au compte de chèques postaux 111/4200, Croix-Rouge suisse, secours pour la Hollande, l'Angleterre et la Belgique, sont toujours acceptés avec la plus vive reconnaissance.

Notre collecte en nature, terminée mardi dernier, a également remporté un grand succès. Le volume des dons reçus permet en effet de remplir au moins 100 wagons de chemin de fer. Nous nous efforçons d'expédier en Hollande et en Angleterre, aussi rapidement que possible, le produit de la collecte, d'entente avec les Croix-Rouges hollandaise et britannique.

## Chronique régionale

### VAL-DE-TRAVERS

#### On va replanter des peupliers le long de l'Areuse

On apprend que les premières plantations de peupliers, sur les bords de l'Areuse, sont prévues pour le mois prochain. Ce genre d'arbre avait complètement disparu le long de nos rivières.

### BOVERESSE

#### A la poste des Sagnettes

(c) Nous apprenons que la grérance de l'agence postale des Sagnettes est confiée dès le 1er février, à Mme Berthe Bolzli, qui succède à son mari, décédé l'an dernier. M. Bolzli avait été nommé en 1951 en remplacement de M. Camille von Büren.

### FLEURIER

#### Récital Pierre Boulanger

(c) Captiver, délasser et charmer un nombreux auditoire en étant seul sur scène pendant plus d'une heure et demie, tel est le magnifique résultat que Pierre Boulanger a obtenu mardi soir, à la Maison de paroisse, à l'occasion du récital qu'il donnait sous les auspices des « Compagnons du théâtre et des arts » et en collaboration avec l'Association suisse de conférences de langue française.

Comédien et diseur, le jeune artiste neuchâtelois, aimé et apprécié du public fleurisien, a subi à Paris une véritable métamorphose. Il est revenu avec des qualités qui se sont mûries, une technique affinée et l'école du mime d'Etienne Decroux lui a été un précieux enseignement qui, sans aucun doute, lui sera profitable tout au long d'une carrière qui s'annonce sous de forts bons augures.

Le répertoire de Pierre Boulanger est varié et éclectique. Partant de Villon, Ronsard et la Fontaine, il comprend des œuvres de tous les meilleurs auteurs du XIXe siècle et de la période contemporaine. Si Pierre Boulanger n'a pas encore trouvé toute sa personnalité — mais ceci n'est pas un défaut de son âge — il est doté d'une extrême sensibilité qui lui permet de se donner avec un égal bonheur dans des genres tout à fait différents.

Que faut-il signaler, parmi ces nombreux poèmes que nous entendimes pour le plaisir de l'esprit ? Ces délicieuses Ballades de Paul Fort ou les exquises Histoires naturelles de Jules Renard ? Les contes de Maupassant ou d'Alphonse Daudet ? Ou bien encore ces poèmes de Jean Hostettler, ceux de Raymond Queneau ou celui d'Henri Michaux, violent et amer et qui, malheureusement, fut peut-être le moins apprécié ? Pierre Boulanger, il est tout dits avec une diction parfaite, une chaleur communicative qui ne laisse personne insensible. Mais, à notre avis, il s'est surpassé dans les poèmes de Jacques Prévert et, surtout, dans « Le menteur » de Jean Cocteau. Enfin, une comédie à un personnage de Jules Renard et une scène de « Bobosse » d'André Roussin termina ce récital qui fut souvent entrecoupé de chaleureux applaudissements qui prouvèrent à l'artiste que son succès fut complet et sans mélange.

Ajoutons que Pierre Boulanger, qui avait été présenté par M. Charles Reusser, donna l'après-midi, sous les auspices de la commission scolaire, de l'école secondaire et du gymnase pédagogique, un récital qui, également, fut apprécié par chacun.

### EN PAYS VAUDOIS

#### PROVENCE Recensement de la population

(c) Le recensement du 31 décembre nous donne les précisions suivantes pour Provence, la population est de 415 habitants, dont 169 hommes, 147 femmes, 58 garçons et 41 filles de moins de 18 ans. Sur ce nombre, il y a 345 Vaudois, 65 Confédérés et 5 étrangers. La diminution de la population en 1952 a été de 16 unités. L'état civil a enregistré, en 1952, 2 naissances, 8 décès et 6 mariages, pour l'intérieur de la commune.

Pour Mutruz, le total de la population est de 117 habitants, avec une augmentation de 3 en 1952.

### VIGNOLE

#### SAINT-BLAISE Un nouvel instituteur

(c) Réunie jeudi soir, la commission scolaire avait comme objet principal la nomination d'un instituteur pour la nouvelle classe qui s'ouvrira au début de la prochaine année scolaire. Elle a porté son choix sur M. Jacques Béguin, actuellement instituteur à Boudevilliers, où il enseigne depuis 1950.

### COLOMBIER

#### Pro Juventute

(sp) Les comptes de décembre 1952 viennent d'être bouclés par l'actif et dévoué secrétaire du district de Boudry, M. Eric Laurent, instituteur à Colombier.

Il a été vendu en décembre 1952 pour 19,343 fr. 50 de cartes et de timbres, qui laissent à la disposition de la caisse de district 6574 fr. 70, destinés à aider des enfants de notre district. Ce résultat marque une augmentation sur 1951 et représente une moyenne de 1 fr. 06 par habitant.

### VAL-DE-RUZ

#### COFFRANE

**Caisse de crédit Riffelsen**  
(c) L'assemblée générale eut lieu le 9 février. Le rapport présidentiel se plait à relever que notre institution continue sa marche ascendante. L'effectif de ses membres est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit 5963 francs, est de 99 soit 6 de plus que l'exercice précédent ; le bilan fait aussi un bon en avant de 170,000 fr. ; il atteint en 1952 1,565,697 fr. 86 ; le chiffre d'affaire est de l'ordre de 1,619,136 fr. Enfin, le bénéfice réalisé grâce à l'extrême modicité des frais d'administration, soit

# Pour vous prémunir contre la grippe

**FORMITROL**

Comme précaution, sucez-en une pastille toutes les deux heures.

**FORMITROL**

Contient de la formaldéhyde. Entrave l'action des microbes qui pénètrent dans les voies respiratoires.

**FORMITROL**

Tube de 30 pastilles à 1 fr. 55

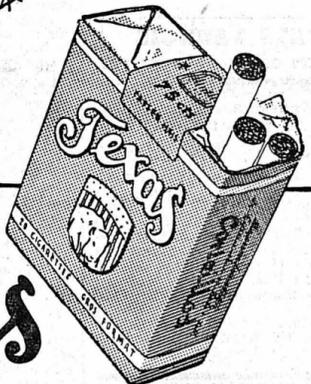
# Formitrol Wander

F25

La conquête du Texas n'est plus à faire



75 cts



mais la cigarette

# Texas

GROS FORMAT

fait chaque jour des conquêtes nouvelles

## VOUS APPRENEZ

ALLEMAND, ANGLAIS, ITALIEN, comptabilité, calcul, correspondance commerciale, etc., en 6 mois (diplôme). Prospectus. Ecoles Tamé Lucerne, Coire, Locarno, Bellinzona, Fribourg. (Par correspondance en 8-10 mois)

## BULLETIN D'ABONNEMENT A LA Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour jusqu'au

31 mars	Fr. 3.75
30 juin	11.50
30 septembre	19.20
31 décembre	26.20

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Adresser le présent bulletin à

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», Neuchâtel, compte postal IV, 175

Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

## GARAGE DES JORDILS

A. Bindith Cortailod

Tél. 6 43 95  
domicile 6 43 47

**SOUS-AGENCE Service**



La station-service de confiance

## Société de la Salle des Concerts

Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Vendredi 27 février 1953, à 18 heures, à la Banque Du Pasquier, Montmolin & Cie à Neuchâtel

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du Conseil et de l'Office de contrôle.
3. Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Conseil et celui de l'Office de contrôle sont à la disposition des actionnaires à la Banque Du Pasquier, Montmolin & Cie, dès le 16 février 1953.

Les actionnaires qui désirent assister à l'assemblée doivent déposer leurs actions à cette banque jusqu'au 20 février 1953.

Neuchâtel, le 14 février 1953.

Le Conseil d'administration.

Sous réserve de ratification par l'assemblée générale, le coupon No 42 sera payable dès le 28 février 1953 chez MM. Du Pasquier, Montmolin & Cie, par Fr. 15.— brut, sous déduction de l'impôt sur les coupons de 5 % et de l'impôt anticipé de 25 % soit Fr. 10.50 net.

## ÉCOLE BÉNEDICT

NEUCHÂTEL

Pour devenir une **SECRÉTAIRE** qualifiée, fréquentez l'École Bénédic dont l'enseignement consciencieux prépare avec un maximum de chances de succès aux exigences de la pratique.

Cours semestriels et annuels à partir de Fr. 100.— par mois. Possibilité de suivre des cours partiels avec ou sans examens.

Enseignement du jour et du soir

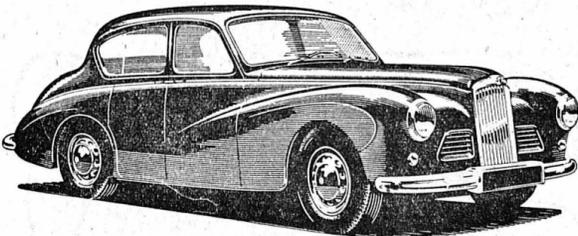
Début des cours : 16 avril

## REFROIDISSEMENT FIÈVRE TOUX BRONCHITE

Demandez à votre pharmacien un flacon de

## Sirop du Grand-Hôpital

Mode d'emploi sur chaque flacon EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES Formule de feu le Dr P. Hülliger, médecin - spécialiste, à Neuchâtel



# SUNBEAM

Pour le **SPORTIF** Pour l'**HOMME D'AFFAIRES**

## VITESSE - SÉCURITÉ

11,5 CV. Fr. 14,150.—

AGENCES : HILLMAN - HUMBER - SUNBEAM

### GARAGE DES POUDRIÈRES Neuchâtel

Tél. 5 27 60

## QUE FAIRE

pour trouver du personnel qualifié et fidèle ? Une petite annonce dans les

Commentaire Nachrichten Münsingen (Berne)

Tél. (031) 68 13 55  
Tirage : 31,500  
2 fois 10 % de rabais.  
Traductions gratuites exactes.

## MARIAGE

Dame, 45 ans, présentant bien, bonne ménagère, affectueuse, ayant petit avoir, aimerait rencontrer monsieur de 50 à 55 ans, sérieux, avec situation stable, en vue de mariage. — Adresser offres écrites à P. G. 839 à case postale 6677, Neuchâtel.

## RÉGLEUSE

Qui apprendrait le métier à jeune dame ayant toujours travaillé l'horlogerie ? — Adresser offres écrites avec conditions à L. E. 843 au bureau de la Feuille d'avis.

La bonne enseigne

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

Peinture



Pour le bon commerçant

Enseignes sur pavés et inscriptions aux vernis lumineux

Ecluse 15

### M. THOMET FILS

Les bons reblochers H. Maire, Fleury 16



TEINTURIER

Arrivage de divers

## Poissons de mer

frais LEHNHERR FRÈRES

## Stauffer

Horloger de précision répare bien Atelier et magasin St-Honoré 12 Tél. 5 28 69 NEUCHÂTEL

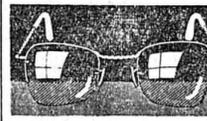


4 Pers. = Fr. 2.—

La friture de pommes de terre est partout Un mets apprécié de tous les connaisseurs, Mais dans notre pays, nous aimons avant tout Une Rôsti bernoise — est-il rien de meilleur

RÖSTI BERNOISES : pour 4 personnes, coût Fr. 2.—. Couper en rondelles fines 1-1 1/2 kg. de pommes de terre bouillies la veille et mettre dans une poêle à frire, dans de la graisse bouillante, avec 100 g. de lard en petits dés et environ 30 g. de beurre ; bien frire à petit feu pour obtenir des deux côtés une croûte brune.

(O. P.)



Faites vérifier vos lunettes, adaptation précise chez

ANDRÉ PERRET Opticien-Epaveurs 9, Neuchâtel

Belle maclature à vendre à l'imprimerie de ce journal

## olivetti

R. KESSLER AUTO-MOTO-ÉCOLE NEUCHÂTEL-ORANGERIE 4 • TÉL. 5.44.42

# un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

**THIEL**  
maitre teinturier  
5 17 51

Du crayon à l'armoire en acier  
**RAMSEYER**  
Tout pour le bureau  
Tél. 5 12 79

Appareillage Ferblanterie  
**F. Gross & fils**  
Installations sanitaires  
COQ-D'INDE 24  
Tél. 5 20 56

**Blanchisserie Populaire, Areuse - Tél. 6 31 51**  
SERVICE A DOMICILE

**Charpenterie Menuiserie**

Decoppet frères

Evoles 49 - Neuchâtel  
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise  
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel  
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

**VUILLEMIN & CIE**  
COUVREUR

Evoles 33  
Tél. 5 25 75



**ÉLECTRICITÉ**  
5 18 36

Saint-Honoré 5

**VELOs**  
neufs et d'occasion  
Tous prix

**M. BORNAND**  
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

**SERRURERIE CARL DONNER & FILS**  
Tous travaux de serrurerie et réparations  
Volets à rouleaux, sangle, corde

**AUTO-ÉCOLE**  
GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

**Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher**  
ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE

Belleaux 8  
5 31 23

**A. ENGGIST**  
Tél. 7 53 12

Faubourg de l'Hôpital 17  
Tél. 5 12 58

# Nouvelles sportives

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## La finale des championnats suisses de boxe à la Chaux-de-Fonds

Le Neuchâtelois Schweizer, champion suisse des poids welters

Dimanche s'est déroulée à la Chaux-de-Fonds la finale des championnats suisses de boxe. Alors que l'après-midi est réservé à la finale des juniors, la soirée est consacrée aux seniors.

Poids mouches: Tonacini (Lausanne) bat Schiess (la Chaux-de-Fonds) aux points. Trop petit, le Chaux-de-Fonnois ne peut rien contre le Lausannois, plus scientifique.

Poids coqs: Ammann (Bâle), bat Perret-Gentil (Colombier) aux points. Bien qu'ayant le 2me et le 3me round à son avantage, Perret-Gentil perd son combat pour avoir eu un avertissement. D'autre part, s'il désire arriver, il devra boxer plus calmement, afin que ses coups arrivent plus souvent au but.

Poids plumes: Rölllisberger (Genève), bat Rhyner (Mollis), aux points. Le Genevois, très calme et avec une excellente boxe, a d'emblée son adversaire à sa merci.

Poids légers: Burkhard (Winterthur) est proclamé champion suisse sans boxer, son adversaire, Fuchs (Zurich), blessé, n'étant pas présent.

Poids sur légers: Grieshaber (Yverdon), bat Vuilleumier (Tramelan) aux points. Vuilleumier a été sur la défensive pendant les deux premiers rounds; il ne put rattraper son retard dans le dernier.

Poids welters: Müller (Lucerne) bat Notter, Zurich, aux points. Le Zuricois fut dominé tout au long du combat.

Poids sur welters: de Podesta (Bâle) bat Schaudt (Bâle), aux points. De Podesta, plus scientifique, gagne très facilement.

Poids moyens: Kössler (Olten), bat Vaucher (Tramelan) par arrêt de l'arbitre au 2me round. Vaucher ayant été, pour la deuxième fois, hors combat.

Le soir, la salle de la Maison du peuple est archipleine pour les finales des seniors.

Après l'hymne national suisse et la présentation des boxeurs, le président de la F.S.B., M. Droz (Genève), sacre champion suisse, sans combat, Cuche I (la Chaux-de-Fonds), et Herzog (Zurich), l'adversaire de ce dernier, Schindler (Mollis), s'étant blessé à l'entraînement.

### Les finales des seniors

Mouche: Blaser (Berne) bat Moeteli (Zurich) aux points. Le Bernois, dès le début, attaque à fond, ce qui lui permet d'avoir les deux premières manches, la troisième étant allée à son adversaire.

Cog: Vonlanthen (Zurich) bat Schneuwly (Genève) aux points. Dès le début, le Zuricois se fait proprement contrer, mais sa réaction ne se fait pas attendre. Le premier round et le dernier sont à son avantage.

Plume: Vogt (Bâle) bat Frischkopf (Zurich) aux points. Le Zuricois prend un bon départ qui surprend Vogt. Ce dernier se reprend facilement et dominera son adversaire.

Légers: Un grand combat hors championnat. Le champion suisse Cuche I est opposé au Genevois Righeiti. Ces deux hommes disputent un magnifique combat, et le match nul est une juste décision.

Surlégers: Là également nous avons un combat hors championnat entre le Zuricois Herzog, champion suisse, et Cuche II (la Chaux-de-Fonds). Le Zuricois remporte la victoire face au Chaux-de-Fonnois qui a boxé, une catégorie au-dessus de la sienne.

Welters: Schweizer (Neuchâtel) bat Erb (Yverdon) aux points. Au premier round, les deux hommes s'étudient; Erb, très mobile, place quelques directs, mais Schweizer réagit. La deuxième reprise est à l'avantage du Vaudois. Au cours du dernier round, Schweizer est magnifique et joue le tout pour le tout. A la suite d'un beau contrage, il envoie Erb au tapis. Ce dernier se reprend, mais la victoire de Schweizer est acquise.

Surwelers: Werthmuller (Soleure) bat Bob (Neuchâtel) aux points. Bob prend son combat au sérieux et frappe fort. Le Soleurois, très solide, encaisse bien. Le deuxième round est beau, car, tour à tour, les boxeurs marquent des points, mais

Werthmuller prend l'avantage. Bob reprend le troisième round avec du retard et frappe d'entrée. A son tour, Werthmuller le menace sérieusement. Les deux boxeurs terminent fatigués d'un combat très dur.

Moyens: Imthurn (Schaffhouse) bat Stössel (Zurich) par k. o. au 2me round après l'avoir dominé nettement au premier round.

Mi-lourds: Gyger (Brougg) bat Meier (Zurich) aux points. Très disputé, ce combat fut le plus beau. Gyger a fait sensation par sa frappe et la façon dont il récupérait.

Lourds: Martinetti (Genève) bat Pietribiasi (Schaffhouse) aux points. Ce combat, le dernier de la série, verra un net avantage, tout au long des trois reprises, du Genevois Martinetti.

La coupe inter-villes est gagnée par les boxeurs zuricois.

rd.

## BRIDGE

### Le Challenge du Jura

Le « Challenge du Jura », organisé par le Club de bridge de Neuchâtel, s'est disputé, pour la seconde année, samedi à Bienne.

La lutte fut plus acharnée que l'an dernier et, après les 60 donnes chaudement disputées, deux équipes « outsiders » du Club de bridge de Neuchâtel ont finalement emporté la partie, malgré la vigoureuse résistance du Club de bridge de Bienne, qui ne succomba que de bien peu, car si les deux équipes de tête de Neuchâtel totalisent 451,5 points, les deux équipes maitresses de Bienne ont un total de 449,5!

Il faut noter également le réveil étonnant de la première équipe de Soleure, en seconde manche.

Classement général: 1. Mme Hofer - L. Worpe, Neuchâtel, 229 p. - 54,5%; 2. Mme et M. Mercier, Bienne, 226,5 p. - 53,8%; 3. Mme et M. Huber, Bienne, 223 p. - 53,1%; 4. Mme Lienhard - Mlle Schlupp, Neuchâtel, 222,5 p. - 53%; 5. MM. Niggli-Zimmermann, Soleure, 222,5 p.; 6. Mme et M. Naville, 218 p., etc.

Le « Challenge du Jura » reste donc pour une année au Club de bridge de Neuchâtel.

## Joseph Stalder enlève la demi-finale du championnat suisse aux engins

De notre correspondant sportif de la Chaux-de-Fonds:

Samedi, dix des trente demi-finalistes du championnat suisse aux engins étaient réunis à la Chaux-de-Fonds, afin d'essayer de se qualifier pour la finale qui se disputera dans le courant du mois d'avril à Saint-Gall.

Pour les demi-finales, deux exercices étaient prévus en supplément, soit les exercices à mains libres et le saut de cheval. Pour cette dernière branche, elle s'est jugée en salle, l'après-midi, et donnait les résultats suivants:

Joseph Stalder, avec un saut renversé, obtenait la meilleure note, 9,70. Mais immédiatement après, nous avions l'agréable surprise de trouver le Neuchâtelois Winteregg — qui faisait un bon début — avec 9,40, en compagnie de Scharzentrub et de Lucy. Kipfer était crédité de 9,20, alors que les Zuricois Marti et Suter obtenaient tous deux 9,10.

Le soir, dans la grande salle de l'Ancien Stand, près de 1000 personnes étaient « entassées » pour assister aux prouesses des « as de la magnésie ».

Immédiatement après la présentation des gymnastes, nous passons au premier engin, les barres parallèles. A part Suter qui est tombé des barres, tous les autres gymnastes dépassent la note 9. Winteregg, fait un tout beau tour et est gratifié d'un 9,40. Scharzentrub et Lucy obtiennent 9,60, tandis que Kipfer et Stalder font la meilleure note: 9,70.

Au cheval-arçon, Winteregg est malchanceux, ce qui lui vaut 8,90. Kipfer et Lucy, dans une forme exceptionnelle ce soir, exécutent leur exercice avec sûreté, et font respectivement 9,60 et 9,70. Mais Stalder fait sensation et son tour soulève l'admiration du public. A l'unanimité des trois juges, la note maximum de 10 lui est accordée.

Après ces trois premières épreuves, Stalder se trouve en tête avec 29,40, suivi de Lucy avec 28,70. Scharzentrub et Kipfer viennent en troisième position (28,50), talonnés qu'ils sont par Winteregg qui totalise 27,70.

Aux anneaux, Winteregg assure son tour et fait 9,40. Sans croix de fer, Scharzentrub fait du beau travail; sa note de 9,50 est méritée. Les deux Bernois Kipfer et Lucy — quoique leur tour soit un peu simple — travaillent proprement. Tous deux obtiennent 9,50. Stalder, à nouveau, se distingue et reçoit un 9,80.

Les exercices à mains libres nous font connaître l'extraordinaire souplesse de quelques-uns. Avec un 9, Winteregg se maintient. Kunzler montre une sûreté d'équilibre étonnante et sa note de 9,60 est méritée. Scharzentrub est plutôt la révélation de cette branche. Son exercice soulève l'admiration de la salle et sa note de 9,70 est peu payée, si l'on compare l'exercice de Stalder — qui a également des qualités — mais qui a obtenu 9,80.

La dernière branche — tant attendue — est la barre fixe. Marti ne termine pas son exercice et le jury lui donne la note 7. Winteregg débute bien; son travail est propre, mais son fleurissement — perte d'équilibre à la station — lui fera perdre un demi-point (8,80). Lucy et Kipfer font quelques petites fautes, mais ils obtiennent 9,60 et 9,70. Scharzentrub, avec un peu plus de chance à la sortie, aurait certainement fait la meilleure note; il obtiendra tout de même 9,40. Stalder fait deux fautes d'entrée, puis, à sa station, il perd l'équilibre et touche le sol avec la main. Note 9,20.

A part le champion suisse Stalder — dont chacun connaissait les qualités — les deux Bernois Lucy et Kipfer se sont montrés dans une toute grande forme. Scharzentrub — un jeune qui fera sensation dans deux ou trois ans — a montré des qualités étonnantes à tous les engins. Winteregg a été malchanceux à deux branches.

Pour la finale, Stalder, Lucy, Kipfer et Scharzentrub sont d'ores et déjà qualifiés. Quant à notre Neuchâtelois Winteregg, bien qu'il passe devant Arnold et Marti, sa participation

à la finale est peu probable, à moins que Zurich et Rheinfelden n'enregistrent quelques défaillances. Félicitons-le néanmoins pour avoir atteint les demi-finales.

Le classement de cette demi-finale se présente donc de la façon suivante:

1. Joseph Stalder, Lucerne, 58,20; 2. ex-aequo: Robert Lucy, Berne, et Christian Kipfer, Berne, 57,20; 4. Hans Schwarzentrub, Lucerne, 57,10; 5. Arthur Huber Zurich, 55,10; 6. René Winteregg, Couvet, 54,90; 7. Hans Kunzler, Berne, 54,40; 8. Clement Arnold, Langenthal, 53,60; 9. Martin Suter, Zurich, 51,70; 10. Samuel Marti, Zurich, 10,40.

## BASKETBALL

### Une basketeuse neuchâteloise sélectionnée

La Fédération suisse communie que Mlle Claudine Clot, du Neuchâtel-Basket, a été sélectionnée comme arrière de l'équipe suisse qui se déplacera au mois de mars pour les championnats du monde de basket à Santiago-du-Chili.

## SKI

### Le Ruban blanc de Saint-Moritz

Voici les meilleurs résultats du slalom qui s'est déroulé dimanche à Saint-Moritz:

1. Fredy Rubi, Suisse, 49"2 et 54"9; temps total 104"1; 2. Sig. Söllander, Suède, 49"7 et 54"5; temps total 104"2; 3. Ake Nilsson, Suède, 49"1 et 55"3; temps total 104"4; 4. Karl Gamma, Suisse, 104"9; 5. Kjell Englund, Suède, 105"6.

Seniors: 1. Hans Bruesch, Arosa, 125"9; 2. Sepp Wittenwiler, Krummenau, 132"2; 3. Walter Belina, Saint-Moritz, 136"9.

Juniors: 1. Adriano Testa, Saint-Moritz, 133"8; 2. Bruno Locher, Saint-Moritz, 135"3; 3. H. Satub, Sils, 142"5.

Dames: 1. Monique Lafont, Suisse, 59"4 et 67"1; temps total 126"5; 2. Ingrid Englund, Suède, 126"8; 3. Lina Gale, États-Unis, 132"1.

COMBINÉ ALPIN. — Elite messieurs: 1. Rubi, Suisse, 0 p.; 2. Karl Gamma, Suisse, 0,83; 3. James Coutteux France, 2,15; 4. S. Söllander, Suède, 4,54; 5. A. Nilsson, Suède, 9,16.

Dames: 1. M. Lafont, Suisse, 0,07; 2. I. Englund, 1,96.

## Victoire de Madeleine Berthod à Abetone

La première épreuve de la Coupe Femina, organisée à Abetone, s'est terminée samedi par la victoire de Madeleine Berthod dans le slalom spécial, dont voici le classement:

1. Madeleine Berthod, Suisse, 1'56"2; 2. Celina Segi, Italie, 2'07"3; 3. Ida Schöpfer, Suisse, 2'31".

## CARNET DU JOUR

Aula de l'université: 20 h. 15. Erasme en face de la Réforme.

Cinéma: Théâtre: 20 h. 30. Trafic et contrebande. Rex: 15 h. et 20 h. 30. Souvenirs perdus. Studio: 20 h. 30. Les Belles de nuit. Apollo: 15 h. Fanny.

20 h. 30. Show Boat. Palace: 14 h. 30 et 20 h. 15. Manon des sources.

## Ne négligeons pas les refroidissements!

Bien des gens pensent que la toux ou un rhume n'est rien de grave et s'en ira tout seul. Mais les refroidissements ne sont pas sans danger et ne doivent pas être négligés, surtout chez les enfants, non seulement parce qu'ils troublent le repos nocturne si nécessaire, mais aussi parce qu'ils diminuent la résistance de l'organisme et peuvent ainsi être la cause de maladies plus graves.

Soignez donc les refroidissements tout de suite selon cette méthode simple et efficace: Couchez tôt le soir. Enduire copieusement la poitrine, le dos et le front de baume Libero!, bien frictionner et se couvrir chaudement. L'effet calmant et bienfaisant se fait bientôt sentir; les huiles essentielles thérapeutiques du baume Libero! traversent la peau et parviennent rapidement au foyer d'infection, où elles exercent leur action résolutive, désinfectante et réchauffante. Durant la nuit l'inflammation diminue et le matin le patient se sent beaucoup mieux — le point critique est passé. En cas de catarrhe opiniâtre, il faut répéter le traitement plusieurs fois.

Les frictions au baume Libero! apportent aussi un soulagement rapide en cas de rhumatisme et de lumbago, car elles calment la douleur et activent en même temps la circulation sanguine dans les tissus enflammés. Ce remède aux applications multiples ne devrait manquer dans aucune pharmacie de ménage. Vous trouverez le baume Libero! dans toutes les pharmacies et drogueries.

## Pas de chance! Le pétrole iranien du « Miriella » est mis sous séquestre à Venise

VENISE, 15 (A.F.P.). — Après vingt-cinq jours de navigation, le pétrolier italien « Miriella », qui transporte une cargaison de pétrole brut persan, est arrivé à Venise. Il a commencé à décharger, dans un dépôt du port-franc, le pétrole qu'il a ramené d'Abadan.

Un signale l'arrivée à Venise de MM. Kennet Parke, de Londres, et Pasquale Chiomenti, de Rome, représentant de l'Anglo-Iranian-Oil Company.

La saisie de la cargaison de pétrole a été demandée au président du tribunal de Venise par M. Pasquale Chiomenti, au nom de l'A.I.O.C. Le président du tribunal a ordonné la mise sous séquestre provisoire pendant quinze jours du chargement du « Miriella ».

Le secrétaire de la C.G.T. serait en désaccord avec le parti communiste

PARIS, 16 (A.F.P.). — Sous le titre « Benoit Frachon », secrétaire général de la Confédération du travail, n'est plus d'accord avec la « ligne » du parti communiste, le quotidien le « Figaro » publie un long article sur ce que l'« Humanité », organe du parti communiste, « refuse, dit-il, de dire à ses lecteurs ».

« Il y a longtemps, écrit le « Figaro », que le désaccord de Benoit Frachon est né. Dès 1951, l'actuel grand maître de la C.G.T. a manifesté son opposition à toutes les grèves politiques. C'était devenu une mode dans les syndicats dirigés par les communistes d'ordonner des arrêts de travail d'un quart d'heure, d'organiser des manifestations « sur le tas » ou des « journées d'aver-tissement ». A propos de tout et de rien, tout vient et ardent communiste qu'il soit, Benoit Frachon donna un avertissement: « Avec nos mots d'ordres désordonnés, vous émussez l'arme de la grève, il faut cesser cette « gymnastique ». A l'exception de Jacques Dulcos, vieux routier comme lui, les principaux têtes du parti le contredirent.

Frachon sait (et il l'a déclaré) que la C.G.T. a perdu 100.000 adhérents pendant le second trimestre de 1952 du seul fait de la politique du parti. »

La neige sur l'Afrique du Nord

RABAT, 15 (A.F.P.). — La neige est tombée sur une grande partie du Maroc du nord et du Maroc central. Taza était dimanche matin recouverte de neige, ce qui est exceptionnel.

La station des sports d'hiver d'Ifrane où l'on enregistre moins 13 degrés, a été bloquée, et celle de Michliffin est également isolée depuis samedi. Tous les chasse-neige utilisables ont été mis en service, de nombreuses voitures parties pour le week-end étant immobilisées par la neige.

## Tempête de neige sur Alger

ALGER, 15 (A.F.P.). — Une tempête de neige comme on n'en a pas vu depuis 1935 s'est abattue sur Alger et sa banlieue. La neige s'est accumulée sur les sommets et sur les hauts plateaux. Sur le littoral de l'est constantinois, la température s'est brusquement rafraîchie et il neige pour la deuxième fois cet hiver sur Bugeaud; la neige couvre les sommets de l'Edough et des montagnes de la région, alors que dans la plaine, la pluie n'a pas cessé depuis samedi.

## NOUVELLES SUISSES

### L'accident de Bretaye

A ce moment, l'écart entre les deux patrouilles était assez important, comme il arrive souvent dans des descentes raides. Ce fait évita très probablement un malheur encore plus grand. En effet, le seul témoin de l'accident est le soldat Jaquillard, de Châteaude-Oex, qui faisait partie de la patrouille Thiébaud. Le soldat Jaquillard a déclaré ce qui suit:

« Le soldat Zuchuat tomba dans la descente. Au moment où je le dépassai, je vis tout à coup de la neige flotter autour de lui comme si elle venait d'être entraînée de plus haut, ce qui me surprit. Je me retournai et je constatai que mon camarade avait été emporté par une planche de neige descendue des hauteurs du Meilleret dont la corniche avait cassé sur une distance de plusieurs centaines de mètres, à environ 200 mètres au-dessus du tracé de la piste. »

A cet endroit, le terrain forme un entonnoir au fond duquel la neige s'était accumulée en énormes quantités. La course fut immédiatement arrêtée et les secours rapidement organisés. Un chien d'avalanches monta de Lavey, tandis que l'aviateur Geiger, de Sion, survolait les lieux et parachutait des sondes d'avalanches. Ce n'est qu'au milieu de l'après-midi que l'on retrouva, enfoui sous six mètres de neige, le corps du soldat Zuchuat, alors que celui du sergent Rosset n'était pas encore retrouvé en fin de journée.

### Premier verdict dans le procès intenté aux assassins du banquier Bannwart

ZURICH, 15. — Samedi a pris fin la première phase du procès contre les criminels Ernest Deubelheiss et Kurt Schürmann, au cours de laquelle a été débattue la question de leur culpabilité pour les délits de l'après-midi que l'on retrouva, enfoui sous six mètres de neige, le corps du soldat Zuchuat, alors que celui du sergent Rosset n'était pas encore retrouvé en fin de journée.

Le jury a reconnu la culpabilité entière des deux accusés

Le bilan des victimes du séisme de Tourout s'élève à 971 morts.

EN FRANCE, MM. René Pleven et Georges Bidault sont rentrés de Londres. Ils ont déclaré qu'ils avaient le temps de faire à leurs collègues anglais un tour d'horizon complet « qui sera certainement très fructueux ».

Un incendie s'est déclaré dans un hôpital psychiatrique de Toulouse. Neuf sauveteurs furent brûlés.

Le troisième congrès du Comité d'action de la Résistance s'est ouvert à Paris sous la présidence de M. Georges Bidault.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Adenauer a qualifié d'acceptable la note française sur les protocoles annexés au traité de Paris.

EN INDOCHINE, le maréchal Juin est arrivé dimanche à Saïgon.

AUX ETATS-UNIS, l'Agence juive pour la Palestine a annoncé samedi la convocation d'un congrès juif mondial qui se tiendra en mars prochain en Europe pour étudier le problème posé par l'antisémitisme soviétique.

EN ITALIE, cinquante armées de mitrailleuses, ont attaqué une banque en plein centre de Milan. Ils ont réussi à prendre la fuite en emportant sept millions de lires.

Le mauvais temps sévit sur toute la Péninsule. L'on signale des victimes et des dégâts.

EN TURQUIE, une mission militaire yougoslave est arrivée samedi à Ankara.

EN RUSSIE, l'ancien ministre Juif Lev Mechliff, qui est décédé vendredi à l'âge de 64 ans, a eu dimanche des obsèques nationales à Moscou.

## Les inondations en Angleterre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Le Suffolk en danger

LONDRES, 15 (A.F.P.). — Dans le Suffolk, au nord-est de la Tamise, les travaux de colmatage des digues ont dû être abandonnés, les autorités ayant constaté qu'ils ne seraient pas terminés avant l'arrivée des hautes marées.

### La Belgique en état d'alarme

BRUXELLES, 15 (A.F.P.). — La Belgique est prête à affronter les marées. Toutes les brèches faites par la tempête du 1er février dans les digues, ont été colmatées. On se montre confiant dans la solidité de ces travaux provisoires et on annonce que, dès le 20 février, commenceront les travaux de remise en état définitive.

### Visite anglaise aux Pays-Bas

VALKENBURG (Hollande), 15 (Reuter). — Le ministre de l'Intérieur de Grande-Bretagne, sir David Maxwell Fyfe, est arrivé samedi, sur l'aérodrome de Valkenburg, en Hollande, afin de visiter les régions inondées des Pays-Bas.

### La neige sur l'Afrique du Nord

RABAT, 15 (A.F.P.). — La neige est tombée sur une grande partie du Maroc du nord et du Maroc central. Taza était dimanche matin recouverte de neige, ce qui est exceptionnel.

La station des sports d'hiver d'Ifrane où l'on enregistre moins 13 degrés, a été bloquée, et celle de Michliffin est également isolée depuis samedi. Tous les chasse-neige utilisables ont été mis en service, de nombreuses voitures parties pour le week-end étant immobilisées par la neige.

### Tempête de neige sur Alger

ALGER, 15 (A.F.P.). — Une tempête de neige comme on n'en a pas vu depuis 1935 s'est abattue sur Alger et sa banlieue. La neige s'est accumulée sur les sommets et sur les hauts plateaux. Sur le littoral de l'est constantinois, la température s'est brusquement rafraîchie et il neige pour la deuxième fois cet hiver sur Bugeaud; la neige couvre les sommets de l'Edough et des montagnes de la région, alors que dans la plaine, la pluie n'a pas cessé depuis samedi.

### Première session du Conseil nordique à Copenhague

COPENHAGUE, 16. — Le rêve de plusieurs siècles de constituer un parlement nordique commun s'est approché vendredi matin de sa réalisation par l'ouverture de la première session du Conseil inter-nordique. Seize ministres d'Etat nordiques et ministres des affaires étrangères, ainsi que 63 parlementaires se sont réunis dans la salle de la Chambre à Copenhague et se sont constitués, sous la présidence de M. Buhl, ancien ministre d'Etat, qui a été nommé président de l'Union parlementaire nordique.

La séance a été ouverte par le roi Frédéric IX.

### Première session du Conseil nordique à Copenhague

COPENHAGUE, 16. — Le rêve de plusieurs siècles de constituer un parlement nordique commun s'est approché vendredi matin de sa réalisation par l'ouverture de la première session du Conseil inter-nordique. Seize ministres d'Etat nordiques et ministres des affaires étrangères, ainsi que 63 parlementaires se sont réunis dans la salle de la Chambre à Copenhague et se sont constitués, sous la présidence de M. Buhl, ancien ministre d'Etat, qui a été nommé président de l'Union parlementaire nordique.

La séance a été ouverte par le roi Frédéric IX.

### Première session du Conseil nordique à Copenhague

COPENHAGUE, 16. — Le rêve de plusieurs siècles de constituer un parlement nordique commun s'est approché vendredi matin de sa réalisation par l'ouverture de la première session du Conseil inter-nordique. Seize ministres d'Etat nordiques et ministres des affaires étrangères, ainsi que 63 parlementaires se sont réunis dans la salle de la Chambre à Copenhague et se sont constitués, sous la présidence de M. Buhl, ancien ministre d'Etat, qui a été nommé président de l'Union parlementaire nordique.

La séance a été ouverte par le roi Frédéric IX.

Au tribunal militaire de division 2 A

Le tribunal militaire de la 2me division est réuni vendredi, à Neuchâtel pour une seconde audience...

Du camping en gris-vert qui finit mal

En août 1952, les hommes de la 2e division ont effectué leur camp de rééducation. Le 30 août, par temps très pluvieux...

Le retour de la délégation de la Fête des vendanges au Carnaval de Nice

La délégation du comité de la Fête des vendanges, qui avait été invitée au Carnaval de Nice, est rentrée hier après-midi...

Les délégations étrangères furent reçues mercredi après-midi au palais Masséna par M. Médéric, député-maire de Nice...

Sans doute le succès des grands chars fut grand. Mais ce sont peut-être surtout les groupes isolés qui ont monopolisé l'attention du public.

Il y eut en effet des initiatives fort heureuses et parfois même de vraies trouvailles. Tel fut le cas de la fanfare de Boudry, d'une coasserie rabelaisienne...

Un accident de luge

M. E. Z., domicilié à l'Ecluse, a été victime hier après-midi, d'un accident de luge, au Plan. Souffrant de douleurs au thorax...

VIGNOBLE

AUVERNIER

Une auto s'emboutit dans un arbre

Hier vers 15 h. 15, entre la Station vicier et le Grand-Ruau, une voiture se dirigeant vers Neuchâtel s'est emboutie dans un arbre...

M. Gaston Schelling, actuellement à l'étranger, sont condamnés par défaut, pour insoumission et inobservation de prescription de service...

M. Gaston Schelling renonce à une candidature au Conseil d'Etat

Alors que la section de Neuchâtel du parti socialiste a déjà désigné son candidat, M. Jean Liniger, pour l'élection du Conseil d'Etat...

Il avait été question de M. Gaston Schelling, président du Conseil communal. On apprend qu'il a renoncé définitivement à une candidature...

La cause d'un affaissement de la chaussée

(c) Comme nous l'avons signalé, un affaissement de la route cantonale du haut s'est produit au nord-ouest du cimetière. On a pu découvrir l'origine de cet effondrement...

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Pour une augmentation de la patente sur les machines à sous

Devant le développement grandissant des machines à sous et leur fréquentation par une foule de jeunes gens...

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Pierre PIERREN-MATTHEY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils René-Pierre 15 février 1953

Roger, José et Roland PERSOZ ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur, Eliane-Huguette 13 février 1953

Monsieur et Madame Paul CASTELLA-FLUCK et leur petite Josiane ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit fils et frère Laurent-Michel 14 février 1953

Madame E. PETITPIERRE-LADAME a la grande joie d'annoncer à ses parents et amis la naissance de son arrière-petite-fille Béatrice-Antoinette Verdan 13 février 1953

Madame E. PETITPIERRE-LADAME a la grande joie d'annoncer à ses parents et amis la naissance de son arrière-petite-fille Béatrice-Antoinette Verdan 13 février 1953

Madame E. PETITPIERRE-LADAME a la grande joie d'annoncer à ses parents et amis la naissance de son arrière-petite-fille Béatrice-Antoinette Verdan 13 février 1953

Les communications, qui avaient été coupées par la neige, ont été rétablies en général dans tout le haut Jura

La route de la Tourne a été dégagée

La route des Ponts-de-Martel - la Tourne qui avait été bloquée depuis lundi soir par les amas de neige a enfin pu être ouverte...

A la Vue-des-Alpes

La route de la Vue-des-Alpes, qui avait été tenue constamment ouverte pendant toute la semaine dernière, a été élargie hier matin par la fraiseuse de l'Etat...

A Tête-de-Ran

A Tête-de-Ran, l'affluence des skieurs était moyenne. La neige s'est heureusement tenue quelque peu tassée sur les chemins...

Après un ravitaillement par avion

Le tenancier ne pense pas avoir besoin de nouveau d'un secours par la voie des airs. A propos du vol du pilote Geiger...

Une cinquantaine d'autos bloquées dans la neige près d'Yverdon

(c) Samedi matin, par suite d'une avalanche sur la ligne, les Verrières - Travers, entre les deux tunnels (près de Boveresse gare)...

Des accidents de ski

(c) Samedi en fin d'après-midi, la femme de M. Krill, avocat, s'est cassé une jambe dans la forêt de Beaumont...

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Parti sans laisser d'adresse

Un jeune homme de Villars (Gruyère), Joseph Pollet, âgé de seize ans, avait trouvé du travail aux Bayards...

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Concours national du film amateur

(c) Vendredi et samedi s'est déroulé à la Chaux-de-Fonds le XVIIème concours national du film amateur...

LE LOCLE

Après un jugement

Précisons que si les deux ouvriers italiens accusés d'avoir attrapé et mangé des oiseaux ont été libérés...

GRANDSON

Un voleur identifié

Un vol d'argent ayant été commis chez un habitant de la ville, des recherches furent entreprises qui permirent à la police de s'identifier l'auteur de ce délit...

MONSIEUR JEAN GASCHEN

que Dieu a rappelé subitement à Lui, samedi 14 février, dans sa 87ème année. Neuchâtel, le 14 février 1953.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Méfaits de la bise

(c) Par suite de la violente bise qui sévit depuis hier, des dégâts sont signalés un peu partout en ville.

Des arrestations

(c) La gendarmerie d'Yverdon a arrêté ces jours derniers, un commerçant de la place, pour délits de meurs. Il a été mis à la disposition du juge informateur.

Feu de cheminée

(c) Samedi soir, à 22 h. 20, le poste des premiers secours a été appelé pour un feu de cheminée qui s'était déclaré à la fabrique de céramique. On ne signale pas de dégâts importants.

Quand la neige tombe du toit

(c) Dimanche, une grand-maman passait sur le trottoir à la rue Dufour, à Bienne, tenant sa petite-fille, âgée de cinq ans, par la main. Soudain, une masse de neige se détacha d'un toit...

La situation sur le plateau de Diesse

(c) Après un travail acharné, les équipes d'ouvriers de la voirie, étant renforcées et munies d'une moderne fraise à neige venue du canton de Bâle...

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

Actuellement, fait assez rare et généralement de moins longue durée, tout le canton, des montagnes au bord du lac, est couvert de neige.

La circulation des trains dans le Jura français

Seuls les autorails sont encore détournés via Genève

La mise en service d'un grand chasse-neige du type « Rotary » venu de la Haute-Savoie et qui est semblable aux chasse-neige que les C.F.F. utilisent sur la ligne du Gothard...

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

D'autre part, la circulation des trains n'a pu reprendre samedi comme on l'espérait entre la Locle-Ville et Morteau.

Repose en paix

Madame Louise Spreng-Guilloid, ses enfants et petits-enfants; Madame Lina Guilloid, ses enfants et petit-enfant; Madame et Monsieur Nicolas Klein-Guilloid, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées...

Monsieur Henri GUILLOD

que Dieu a repris à Lui le 15 février 1953, dans sa 82ème année.

Hospice de la Côte, Corcelles, le 15 février 1953.

L'enterrement aura lieu mardi 17 février, à 13 heures, au cimetière de Peuseux.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux ceux qui procurent la paix. Matth. 5:9.

Madame Marceline Vaucher-Gabriel et sa chère petite Marlene; Monsieur et Madame Georges Vaucher, à Cormondrèche; Madame et Monsieur Marcel Monnet-Vaucher et leur fils Alain, à Dombresson; Monsieur et Madame Arnold Brunner, et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Maurice Gaberel-Junod, à Cernier, ainsi que les familles parentes et alliées...

ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami,

Monsieur Edgar VAUCHER

que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui samedi, dans sa 44ème année, après une pénible maladie vaillamment supportée. Fontainemelon, le 14 février 1953.

Maintenant, Seigneur, laisse ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut. Luc 2:29-31.

L'ensevelissement aura lieu à Fontainemelon, mardi 17 février, à 13 h. 30.

Culte pour la famille, au domicile, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de prévoyance de Fontainemelon a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur dévoué président

Monsieur Edgar VAUCHER

L'ensevelissement aura lieu à Fontainemelon mardi 17 février, à 13 h. 30.

Prérez aux membres d'y assister par devoir.

Les of., sof. et sdt. de la cp. fus. III 225 sont avisés du décès de leur camarade et ami,

le sgt Edgar VAUCHER

1909

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille. Le Cdt.

Le comité des Contemporains 1909

Section du Val-de-Ruz, a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Edgar VAUCHER

leur très cher et dévoué secrétaire.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Fontainemelon, mardi 17 février, à 13 h. 30.

Monsieur Alphonse MAJEUX

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 89ème année, après une courte maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise, le 15 février 1953.

Domicile mortuaire: Hôpital de la Providence.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le 17 février, à 13 heures. Une messe sera dite mardi à 8 heures.

Neuchâtel, Grand-Rue 2.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire part

Ne crains point, crois seulement. Luc 8:50.

Madame et Monsieur Paul Goumaz et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur Charles Gutknecht, à Peuseux; Mademoiselle Jeanine Goumaz et son fiancé Jean Mora, à Neuchâtel; Monsieur Jean-Paul Goumaz, à Neuchâtel, ainsi que les familles Ruchti, Muller, Chantal, Kaufmann, Gutknecht, Maeder, Bourquin, Gygas, Vermeille, parentes et alliées...

ont la profonde douleur de faire part du départ pour le ciel en la personne de

Madame Bertha GUTKNECHT

née RUCHTI

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, que Dieu a repris à lui, tendre affection, dans sa 68ème année, subitement, après une longue et pénible maladie.

Peuseux, le 15 février 1953. L'inhumation, avec suite, aura lieu à Peuseux, mardi 17 février 1953, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30, au domicile mortuaire: Châtard 1, Peuseux. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Rédacteur responsable: R. Braichet

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel